

LE COURRIER

DE L'ASSOCIATION FRANÇAISE

ART & ESSAI

N° 230 - JUIN-JUILLET 2014

■ Éditorial	1
• Patrick Brouiller : éditorial.	
■ AFCAE : Cannes 2014	2-7
 Rapport moral 2013 Rencontres Art & Essai de Cannes 2014: assemblée générale, table ronde. Nouveau bureau de l'AFCAE Soutiens AFCAE 2014 	
■ Actions Promotion	8-9
 Le Procès de Viviane Amsalem • Maestro Winter Sleep • Les Combattants Party Girl • Hippocrate Bande de filles • Whiplash 	

■ Jeune Public 10-11 • Pat et Mat

- Ressources Jeune Public
- 17èmes Rencontres Nationales Art et Essai Jeune Public

■ Patrimoine/Répertoire	12-14
- ratification content	12 17

- Cavalier Express La Grande Ville
- « La Grande Guerre au cinéma »
- Comrades Le Grand Paysage d'Alexis Droeven
- Wake in Fright
- Actualités Patrimoine/Répertoire

■ CICAE	15-16
• Les Combattants • Someone You Love	
Actualités CICAE	

Actualités 17-19

Agenda 20



Les Combattants de Thomas Cailley. Haut et Court, sortie le 20 août.

Cette année encore, nos Rencontres nationales Art et Essai ont connu un grand succès, grâce notamment à la grande qualité de la sélection des films proposés, dont cinq ont d'ailleurs fait l'objet d'un soutien du Groupe Actions Promotion. Nous avons également tous apprécié la richesse et le dynamisme des débats, tant lors de la table ronde que lors de notre Assemblée générale annuelle, au cours de laquelle ont été élus cinq nouveaux administrateurs qui, comme les générations précédentes, nous en sommes certains, auront à cœur de s'investir pour la préservation et le développement de notre bien commun qu'est l'AFCAE.

Nos Rencontres cannoises ont aussi été l'occasion pour Frédérique Bredin d'annoncer le nouvel effort du CNC en faveur des salles classées, par une augmentation de plus de 300 000 euros de l'enveloppe consacrée à l'Art et Essai. Il nous faut ici saluer cet effort consenti dans une période où les ressources du CNC – et donc du secteur – font de nouveau l'objet de convoitises pour faire face au déficit du budget de l'État.

Ce signe de soutien en direction de nos salles est rassurant alors que, dans le cadre des Assises du cinéma, une organisation professionnelle en particulier voudrait mettre à mal le dispositif de la recommandation et du classement Art et Essai, en considérant que seul le travail en direction des films les plus « fragiles » devrait être récompensé. Ce que nous interprétons comme une volonté, non seulement de justifier un placement prioritaire des films d'auteurs « porteurs » dans les principaux circuits, mais aussi d'éviter le traitement des questions de fond liées à la concentration qui expliquent essentiellement les dysfonctionnements du marché de l'exploitation.

Pour notre part, et alors que le CNC a proposé un premier train de mesures, dont aucune ne concerne encore directement la diffusion en salles, nous avons défendu la nécessité de préserver le dispositif actuel en renforçant l'aide Art et Essai par une bonification complémentaire de nature à récompenser l'ensemble des salles, quels que soient leur statut et leur situation, qui œuvrent en faveur des films recommandés les moins exposés. Évidemment, nous avons également indiqué que le seul aménagement du soutien à l'Art et Essai ne saurait suffire à résoudre la dérégulation du secteur, en rappelant l'urgence de réformer et d'inventer des outils de régulation à même d'en assurer un meilleur fonctionnement, en garantissant le pluralisme des acteurs et la diversité de l'offre de films sur notre territoire. Pour appuyer nos positions, nous avons proposé des mesures concrètes, notamment concernant les engagements de programmation, l'aménagement cinématographique du territoire, les mesures incitatives à développer dans le cadre de l'aide sélective à la distribution, le renforcement des pouvoirs du CNC et du Médiateur pour améliorer l'accès aux films des salles Art et Essai indépendantes...

Nous observons que les positions et propositions de l'AFCAE sont soutenues par les organisations représentant la filière indépendante. Cette solidarité et cette prise de conscience collective sont une force, alors que le CNC a d'ores et déjà fixé, pour la rentrée, plusieurs objectifs à atteindre dans le secteur de l'exploitation, et notamment la régulation de la concentration de l'exposition des films sur les grandes villes pour assurer un accès aux films plus large dans les plus petites villes et une diffusion équilibrée sur l'ensemble du territoire. C'est là pour nous un pas important et nous souhaitons qu'il se poursuive par un examen de l'ensemble des questions qui nous paraissent essentielles pour garantir la pérennité de nos salles.

Patrick Brouiller, président de l'AFCAE.

RAPPORT MORAL 2013

présenté à l'Assemblée générale de Cannes par Patrick Brouiller, président.

Dans un contexte général de baisse de la fréquentation, avec près de 193 millions d'entrées (soit moins 5,3%), l'année 2013 aura vu s'accroître les tensions concurrentielles et s'exacerber les relations entre les distributeurs, les exploitants indépendants et les principales enseignes.

Il n'est donc pas étonnant, dans ces circonstances, de constater que cette année aura été marquée, pour les salles Art et Essai indépendantes, par un net recul des conditions d'accès aux films, notamment s'agissant des films « porteurs » recommandés. Ces difficultés accrues mettent directement en péril la pérennité du travail que nous effectuons en direction des œuvres de la diversité cinématographique. Il nous faut donc, ensemble, avec le soutien et la volonté des pouvoirs publics, trouver des remèdes pour inverser cette tendance préoccupante pour le maintien du secteur Art et Essai.

Car, comme l'ont démontré les rapports de nos Groupes de soutien, les salles Art et Essai indépendantes sont encore, collectivement, l'espace naturel et privilégié d'exposition des films d'auteur, y compris « porteurs ». Elles enregistrent en effet, sur la durée, la majorité, voire la très grande majorité, des entrées des films recommandés — qu'il s'agisse des films inédits, de Patrimoine ou en direction du Jeune Public. Nos salles demeurent le principal relais entre les publics et les films que nous avons vocation à défendre et à accompagner.

À cet égard, il faut saluer, tout particulièrement cette année, le travail de l'Agence pour le Développement Régional du Cinéma. S'adaptant à la nouvelle donne numérique et à la fracture consommée entre les différentes formes d'exploitation, l'Agence a en effet largement contribué à une meilleure diffusion culturelle par le film sur l'ensemble du territoire : en organisant, pour 206 films, plus de 3 000 circulations, dont 80% ont concerné des films recommandés Art et Essai.

Dans cette période de crispation, nous avons cependant vu poindre quelques lueurs d'espoir.

Tout d'abord, il nous faut souligner la forte mobilisation des pouvoirs publics et des professionnels pour préserver au niveau européen l'exception culturelle, fondement même de toute la politique de soutien français au cinéma. Cette mobilisation victorieuse, qui a permis d'infléchir la position de la Commission Européenne, s'est directement traduite, pour les salles, par un retour à l'application du taux réduit de TVA pour les entrées au cinéma. L'AFCAE a pris toute sa part dans cette mobilisation, en rencontrant notamment, aux côtés d'autres exploitants, le président de la République au début de l'année 2013. Nous regretterons seulement que la contrepartie proposée pour répondre à cette fiscalité spécifique ait fait l'objet d'une concertation insuffisante et n'ait consisté qu'en une seule opération tarifaire. La démarche adoptée, certainement efficace pour une catégorie d'établissements, ne permet pas, selon nous, de mettre en valeur le travail effectué depuis de nombreuses années par les exploitants Art et Essai et, plus généralement, par l'ensemble de la filière indépendante qui œuvre en faveur d'une offre de qualité pour les plus jeunes.

Par ailleurs, et à la suite des polémiques engagées en fin d'année 2012, il nous faut saluer la mise en place, par nos autorités de tutelle, d'un groupe de suivi des Assises, puis d'un sous-groupe de réflexion mené par Pascale Ferran et Katell Quillévéré. Les travaux entrepris, auxquels l'AFCAE a également pris part activement, ont clairement mis en évidence, aux yeux de tous les acteurs de la filière, la nécessité de résoudre rapidement la question de la structuration et du fonctionnement du marché de l'exploitation. Tous ou presque ont pu constater que les mécanismes qui le régulent doivent être réformés et rendus plus efficaces pour garantir le pluralisme des lieux de diffusion, condition essentielle à la diversité.

Il est dès lors dommageable que le rapport de René Bonnell ne traduise pas ce constat et ne traite que marginalement de l'exploitation. Ce rapport ne porte en effet que quelques préconisations qui, mal interprétées, pourraient conduire à instituer un régime à deux vitesses dans la distribution des films. entre les salles « commerciales » et celles à vocation culturelle. Nous y sommes fermement opposés. Il nous faut donc rester vigilants, dans le cadre de la large concertation lancée par le CNC, pour veiller à ce que soient traduites, avec une grande prudence, les principales propositions de René Bonnell. La concertation, menée tambour battant depuis deux mois, notamment pour prévenir les critiques de la Cour des comptes, doit donner en effet un nouveau souffle à un système qui doit porter plus efficacement le renouvellement de la création. Ce nouveau souffle doit générer une meilleure mutualisation des ressources du secteur au profit des acteurs du pluralisme et de la diversité.

Enfin, nous devons évoquer l'excellent rapport de Serge Lagauche sur l'aménagement cinématographique. Soulignons qu'après avoir longuement œuvré en ce sens, c'est avec un certain espoir que le mouvement Art et Essai a appris, lors de nos dernières Rencontres cannoises, que la ministre de la Culture et de la Communication avait confié une mission pour examiner les remèdes à apporter à une réglementation devenue trop libérale. Le bilan dressé et les propositions retenues, qui affirment la nécessité de conserver le système en l'améliorant, visent très justement à remettre au cœur du dispositif les objectifs initiaux du législateur : le maintien du pluralisme des lieux de diffusion, la préservation

de la diversité cinématographique et l'aménagement culturel du territoire. En proposant de réaffirmer le principe selon lequel le dispositif ne doit pas « provoquer l'écrasement des petits établissements de spectacles cinématographiques », Serge Lagauche invite notamment à une meilleure définition des projets de programmation, à la souscription d'engagements précis, par zone géographique, afin de garantir l'accès aux films des cinémas indépendants et à la prise en compte de la position concurrentielle du porteur d'un projet de création ou d'extension de cinéma. Nous avons immédiatement exprimé le souhait auprès des pouvoirs publics que ces propositions soient rapidement intégrées dans la loi et ce, dans le but d'enrayer les phénomènes de concentration que nous subissons. Un premier pas a été fait, puisque le Sénat a déjà repris une partie des préconisations de Serge Lagauche, et il nous faut saluer à cet égard l'implication personnelle de la ministre de la Culture et de la Communication sur ce dossier.

Dans ce contexte, nous continuerons d'œuvrer pour défendre au mieux, auprès des pouvoirs publics, les intérêts du mouvement Art et Essai, en perpétuant également le travail de dialogue et de réflexion que nous avons entrepris ces derniers temps pour améliorer et renouveler, dans le cadre de la projection numérique, les relations entre tous les acteurs de la filière indépendante. Nous nous attacherons à poursuivre les actions entreprises en 2013 pour mieux valoriser et développer nos actions, nombreuses, en faveur de la diversité et de l'aménagement culturel du territoire. Cela se concrétisera très prochainement par un nouvel outil d'avant-programme numérique proposé à nos adhérents pour éditorialiser, dans nos salles, les films de patrimoine.

Tout ce travail n'est possible que grâce à l'implication de notre équipe de permanents, dont notre délégué général, Renaud Laville, ainsi que Micheline Gardez, qui garde un œil attentif sur nos finances et l'organisation cannoise. Il ne l'est aussi que par l'investissement de nos administrateurs en faveur de l'intérêt général.

Et je voudrais, cette année, tout particulièrement, rendre hommage à ceux qui ont choisi de ne pas se représenter pour faire place à la nouvelle génération : Marianne Piquet, Jean Haffner et Alain Nouaille. Nous les remercions très chaleureusement pour leur investissement tout au long de ces années et sommes certains qu'ils continueront à veiller attentivement aux intérêts du mouvement Art et Essai. Car, plus que jamais aujourd'hui, il nous faut consolider la solidarité qui unit les 2400 salles adhérentes à notre mouvement.

■ Les rapports d'activité de l'AFCAE ainsi que des trois groupes de soutien sont disponibles sur le site internet de l'AFCAE, (rubrique Actualités).



RENCONTRES ART & ESSAI DE CANNES 2014

Les Rencontres Nationales Art et Essai ont réuni cette année plus de 700 professionnels de l'exploitation, de la distribution et de la production, ainsi que des cinéastes et des représentants des principales institutions et organisations du secteur.

Grâce au Festival de Cannes, à son président, Gilles Jacob, et à son délégué général, Thierry Frémaux, l'AFCAE a pu proposer, en avant-première, 9 films des différentes sélections (hors compétition officielle): Party Girl, Bird People, Respire, La Chambre bleue, Le Procès de Viviane Amsalem, Bande de filles, Caricaturistes Fantassins de la démocratie, Hippocrate et Whiplash.

Les réalisateurs Claire Burger, Marie Amachoukeli et Samuel Theis, Pascale Ferran, Céline Sciamma, Shlomi Elkabetz, Thomas Lilti et le comédien Vincent Lacoste sont chacun venus présenter leur film.

Outre les projections, ces journées ont été consacrées à l'Assemblée générale de l'Association et à la traditionnelle table ronde, animée par Laurent Creton, entouré de Julie Bertuccelli, Isabelle Dubar, Serge Lagauche, Katell Quillévéré, Christophe Ruggia et Patrick Sobelman.

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE

L'Assemblée générale annuelle de l'association, clôturée par Frédérique Bredin (présidente du CNC), s'est tenue en présence, notamment, de Jeanne Seyvet (Médiatrice du Cinéma), Bertrand Eveno (président de la Commission nationale de classement Art et Essai), de Jean-Michel Gévaudan (délégué général de l'ADRC), Olivier Wotling (directeur du Cinéma, CNC), Hugues Quattrone (chef du Service de l'exploitation, CNC) et des conseillers cinéma des différentes DRAC.

L'Assemblée générale permet l'examen des différentes actions de l'AFCAE et le renouvellement partiel du Conseil d'administration. À cet égard, parmi les huit candidats déclarés, deux administrateurs sortants ont été réélus tandis que cinq nouveaux membres ont fait leur entrée au CA (cf. page 7). L'Assemblée générale a également été l'occasion d'échanges sur l'évolution du secteur et les inquiétudes qu'elle suscite chez les exploitants Art et Essai.

■ CONCENTRATION ET ACCÈS AUX FILMS

Les discussions menées n'ont guère infirmé la fracture géographique que nous voyons se dessiner ces derniers temps, entre les grandes agglomérations, où les films « porteurs » sont surexposés, et les villes petites et moyennes, dont l'offre cinématographique se retrouve appauvrie. De nombreux témoignages ont en effet abondé dans ce sens.

Hervé Aguillard, de l'Omnia à Rouen, ville à forte concurrence – où il est parfois arrivé qu'un film soit distribué sur 4 copies – a souhaité mettre l'accent sur une nouvelle pratique à laquelle il est confronté. Certains distributeurs, au prétexte de réduire le nombre de copies sur la même zone, demandent l'alternance entre la salle Art et Essai et les multiplexes. Ce qui a pour conséquence de le contraindre à faire l'impasse sur certains films Art et Essai au profit de l'un des multiplexes concurrents afin de garantir une moindre présence d'un prochain film recommandé (2 copies au lieu de 3 copies). Les exploitants des villes petites et moyennes s'inquiètent de leur devenir et de la mise à mal de leur travail éditorial. Ils n'ont plus que très difficilement accès à un grand nombre de films sur les « copies distributeurs » et doivent donc recourir massivement à l'ADRC.

En outre, chacun s'est accordé sur le point de tension crucial entre les circuits et les salles Art et Essai sur les films Art et Essai porteurs. En termes d'identité, il a été noté qu'un discours tendancieux se distille concernant le secteur de l'Art et Essai. Dans les négociations, certains distributeurs arguent en effet que les circuits travaillent aussi l'Art et Essai et la VO, ceci justifiant le partage systématique de copies. Au titre des moyens à dévelop-

per pour une meilleure régulation, Michel Ferry, du Cinéma Les Carmes à Orléans, est revenu sur les engagements de programmation auxquels sont soumis les principaux opérateurs – outil de régulation qui, paradoxalement, engendre des positionnements des circuits sur certains films recommandés naturellement destinés aux salles Art et Essai. Il a insisté sur la nécessité d'y associer des engagements de distribution pour un véritable travail d'éditorialisation des plans de sortie. Cette analyse est partagée et questionne également les obligations des distributeurs, notamment dans le cadre de l'aide sélective à la distribution.

Certains exploitants, devant faire face à des situations concurrentielles qui se sont encore tendues en 2013, ont été jusqu'à appeler au boycott de certains distributeurs s'ils ne jouent plus le jeu du pluralisme. Thierry Soret, du Jacques Tati à Orsay, a trouvé dommageable un tel positionnement, qui pénaliserait en premier lieu les films et les spectateurs. Patrick Brouiller a souligné la primauté qu'il accorde plutôt à la mobilisation politique et rappelé le travail mené en ce sens par l'AFCAE auprès des pouvoirs publics pour faire valoir l'importance du réseau Art et Essai et les outils de régulation à faire évoluer pour préserver la diversité cinématographique. Cyril Désiré, du cinéma Le Navire à Valence, a appuyé l'idée d'un rapport de force à mener sur le terrain de la diversité culturelle et sur la reconnaissance nécessaire par les pouvoirs publics que le travail en faveur de la diversité culturelle est fait, sur l'ensemble du territoire, par les salles Art et Essai.

Jeanne Seyvet, Médiatrice du cinéma, a néanmoins tenu à rappeler qu'au regard des règles du droit de la concurrence, les grands opérateurs ont droit à un accès aux catalogues de tous les distributeurs. Elle a toutefois estimé qu'il était nécessaire de questionner la nature de la priorité qu'il serait possible d'accorder aux salles Art et Essai sur les films recommandés, au regard de l'explosion inquiétante des activités de l'ADRC concernant les villes moyennes qui devraient être légitimement servies par les distributeurs. La valorisation du poids que représentent les salles Art et Essai dans l'exploitation des films recommandés, encore démontrée dans le rapport du Groupe Actions Promotion, lui a semblé être un angle très intéressant permettant de recadrer les débats. Concernant les zones à très forte concurrence, la Médiatrice a rappelé qu'un point d'appui non négligeable était l'objectif inscrit dans la loi de garantie du pluralisme de l'exploitation. Afin de répondre à cet objectif légal, il lui paraît donc judicieux de faire valoir le point d'équilibre nécessaire à la pérennité des salles indépendantes : combien de films sont nécessaires et de quelle nature ? En outre, elle a questionné la possibilité d'une définition règlementaire des films Art et Essai

A FCAE

porteurs. Il s'agirait en effet, par ce biais, de déterminer des règles de priorité pour les salles Art et Essai d'accès à ces films. En l'absence d'une telle définition et qualification des films en amont de leur sortie, il paraît impossible – ou très difficile –, en l'état de la réglementation, de définir les marchés pertinents en accordant une priorité aux salles classées. La création d'engagements de distribution en concertation avec les distributeurs, tout comme la volonté de l'AFCAE de mettre en place une charte de bonnes pratiques, lui paraissent également très intéressantes. Elle se dit très désireuse d'avancer sur ces questions-là. À son sens, il s'agirait pour les distributeurs de prendre conscience des limites de leur indépendance sur les plans de sortie.

■ JEUNE PUBLIC

Plusieurs exploitants s'interrogent sur la poursuite du travail des salles Art et Essai en direction du Jeune Public dans le cadre de la réforme des rythmes scolaires et sur le flou rencontré un an après sa mise en œuvre partielle dans un certain nombre de villes.

Concernant l'opération du tarif à 4 euros pour les moins de 14 ans, pour répondre au retour du taux réduit de TVA sur les entrées au cinéma, Patrick Brouiller a rappelé la position de l'AFCAE et l'édito commun du Conseil d'administration pour faire part de l'agacement du mouvement Art et Essai de ne pas avoir été associé à la réflexion sur une opération uniquement tarifaire susceptible de mettre à mal le travail mené par les salles Art Essai en direction du Jeune Public, opération favorisant clairement les multiplexes et les grandes enseignes.

Guillaume Bachy, du cinéma Le Palais à Créteil, a émis quelques réserves sur le premier bilan positif publié par le CNC sur cette opération en constatant notamment que les constats dressés par de nombreux exploitants Art et Essai dans leurs salles apparaissent beaucoup plus mitigés. Hugues Quattrone a insisté sur le caractère provisoire de cette première étude effectuée par sondage. Des conclusions approfondies seront rendues publiques à la fin de l'opération qui est pour l'instant circonscrite à l'année 2014.

■ PATRIMOINE / RÉPERTOIRE

Guillaume Bachy, du Cinéma Le Palais à Créteil, a évoqué la concurrence frontale des circuits sur le cinéma de Patrimoine et a soulevé l'opportunité de mettre en place un événement national annuel afin de rendre visible le travail effectué au long cours dans les salles Art et Essai.

À ce titre, Patrick Brouiller a parlé de l'opération d'envergure nationale prévue prochainement par l'AFCAE qui consistera, indépendamment des travaux du Groupe Patrimoine/Répertoire, en l'organisation d'avant-premières de films de Répertoire simultanées sur tout le territoire et proposera, dans ce cadre, des avant-programmes numériques de présentation de ces films. Sont associés à ce projet le journaliste Jean-Jacques Bernard, la société de production Caïmans Productions, la chaîne Ciné+ et l'INA.

Jacques Fretel a partagé l'analyse de Guillaume Bachy mais se veut néanmoins optimiste sur le fait que le travail des salles Art et Essai reste singulier, ce qui devrait permettre de les « porter » dans l'avenir, en dépit de la concurrence de lieux qui, selon lui, n'ont pas la légitimité pour faire ce travail.

Bertrand Eveno a réagi au retrait du soutien sur le film *Voyage au bout de l'enfer* au titre de son exemplarité sur le positionnement offensif des circuits pour un film « normalement » destiné aux salles Art et Essai. Il s'agit là en effet d'un film Art et Essai considéré comme « porteur » en amont de sa sor-

tie. Il y voit un lien avec la proposition « remarquable » de la Médiatrice de définir des critères précis sur le caractère porteur d'un film Art et Essai qui permettrait de mieux défendre les salles Art et Essai en se confirmant à la logique du droit de la concurrence. À cet égard, il a émis l'idée que, si un film d'un jeune auteur ne peut pas effectivement être recommandé et jugé porteur avant sa sortie, il en va différemment s'agissant de films d'auteurs connus et établis. Il estime en conséquence que la recommandation pourrait, dans certains cas, être établie en amont de la sortie nationale et devenir un outil de régulation ; les débats avec les distributeurs et les circuits sur le placement de ces films seraient alors différents. D'une manière générale, Bertrand Eveno a tenu à remercier la Médiatrice pour l'offre de dialogue faite à l'AFCAE.

Jean-Philippe Diemer, du Cinéma de Tarascon-sur-Ariège, a regretté les difficultés rencontrées avec les distributeurs, concernant les conditions de location des films et l'exigence systématique de minima garantis rendant impossible, en dépit d'un public fidélisé, le maintien de séances de patrimoine régulières – en dehors des séances accompagnées par l'ADRC.

Renaud Laville a précisé que, suite aux alertes lancées par l'AFCAE, les conditions d'octroi des aides sélectives à la distribution ont été renforcées en ce sens et que, globalement, sans nier les difficultés encore existantes pour certains, les choses se sont améliorées.

■ DÉVELOPPEMENTS

Guillaume Bachy a exprimé un regret quant aux actions de valorisation du réseau Art et Essai faites par l'AFCAE en termes de communication. Il a souligné l'intérêt pour le réseau de diffuser en amont des films un carton mettant en valeur le soutien de l'AFCAE.

Kevin Dutho, étudiant en exploitation à la Fémis, a interrogé, au regard de l'attachement des spectateurs pour les salles de proximité, l'absence de communication et d'événements nationaux pouvant mettre en relief le réseau ainsi que les films soutenus (il a regretté que le Festival Télérama ne soit pas identifié comme le Festival des salles Art et Essai) et sur le rôle que pourrait jouer l'AFCAE, compte tenu de son importance et sa représentativité.

À ce titre, Gérard Martin, président du GRAC, a évoqué le travail mené par les réseaux régionaux. Il a évoqué le projet du GRAC, qui travaille à un avant-programme mettant en avant l'identité des salles de proximité Art et Essai.

Jean-Claude Georgel, président de l'Association régionale Les Écrans, a remercié Patrick Brouiller de terminer son rapport moral sur le terme de « mouvement ». Il s'est réjoui du renouvellement du Conseil d'administration de l'AFCAE et des idées qui ont émergé au sein de cette Assemblée générale. Il a loué la solidarité du mouvement et du travail effectué collectivement pour questionner les problématiques de la concentration et de l'accès aux films.

Luigi Magri, du Jacques Tati à Tremblay-en-France, a estimé constructive l'intervention de l'étudiant de la Fémis : au-delà de l'AFCAE, cette intervention permet, selon lui, d'interroger le fonctionnement des salles Art et Essai. Il a insisté sur l'importance de mieux communiquer sur les valeurs communes réunissant tous les exploitants présents aux rencontres et d'inventer de nouveaux possibles notamment grâce au numérique, afin de mieux répondre aux nouvelles pratiques des spectateurs.



Arnaud Vialle, du Rex à Sarlat, a indiqué la grande qualité du travail d'avant programmes mise en place par l'ACPA. Est suggérée à l'AFCAE la possibilité d'être un relais pour ses adhérents dans la mise en place de retransmissions de rencontres avec des réalisateurs.

Arnaud Bouffassa, du Cinéma des cinéastes à Paris, a fait part de l'expérimentation mise en place dans sa salle dans le cadre d'une avant-première d'*Hannah Arendt* en présence de la cinéaste. Le débat était diffusé, de façon simultanée, dans deux autres salles de province. Outre les difficultés logistiques (régie globecast dans la rue pour envoyer les images par satellite), le coût reste prohibitif (de l'ordre de 7 000 ou 8 000 euros la captation). En revanche, en termes d'animation, ce fut très intéressant. Les spectateurs de Grenoble pouvaient ainsi poser des questions à la réalisatrice par twitter. Aujourd'hui, il existe des solutions moins onéreuses qui restent compliquées à mettre en place. Skype reste une alternative, même si la qualité n'est pas réellement satisfaisante.

■ EXTRAITS DU DISCOURS DE FRÉDÉRIQUE BREDIN

Préalablement à son intervention, Patrick Brouiller a appelé l'attention de la présidente du CNC sur quelques points qui préoccupent le mouvement Art et Essai, notamment sur les phénomènes de concentration et les tensions qui en résultent concernant l'accès aux films, particulièrement pour les salles situées dans des villes moyennes et en milieu rural. Conscient du travail mené par le CNC, notamment dans le cadre des Assises, il reste que les inquiétudes demeurent vives pour les salles Art et Essai.

Patrick Brouiller a rappelé les chiffres présentés par les trois responsables des groupes de soutien de l'AFCAE et le poids représenté par les salles Art et Essai dans la fréquentation des films. Sans surprise, il en ressort que les films « fragiles » sont presque exclusivement exposés dans les salles Art et Essai indépendantes qui, sans les films recommandés porteurs, ne pourraient pas continuer à mener ce travail garantissant l'expression de toute la diversité culturelle.

Le classement Art et Essai

« Je souhaite évidemment commencer par quelques mots sur le classement Art et Essai 2013. Il s'agit de parler du soutien du CNC mais aussi de mesurer et de saluer votre activité : 1 132 établissements ont été classés Art et Essai cette année.

[...] Ce sont des chiffres dont nous pouvons à juste titre nous enorgueillir. Vous le savez, ces bons résultats, en augmentation, ont un impact budgétaire direct sur l'enveloppe allouée annuellement à l'Art et Essai. Nous sommes, est-il besoin de le rappeler, pris dans un contexte budgétaire de rigueur, qui nous force à être vigilants et sévères sur l'évolution des aides, et sur les grands équilibres du compte de soutien. J'ai néanmoins décidé d'octroyer une augmentation exceptionnelle de 330 000 euros, qui nous permettra ainsi d'éviter une réduction des subventions décidées par la Commission nationale. Avec 14 650 000 euros, le budget de l'Art et Essai atteint un plus haut historique, et il permet ainsi, comme je l'ai souhaité, que chacun d'entre vous puisse être soutenu et récompensé de son travail sans supporter de restrictions budgétaires. Le CNC s'engage et affirme son soutien à l'action exemplaire de l'Art et Essai. Nous souhaitons que l'Art et Essai s'engage aussi aux côtés du CNC sur des chantiers de réforme importants pour l'avenir de l'exploitation et de la diffusion des films en salle. »

Le rapport Lagauche

« C'est un rapport important dans un contexte où vous vous préoccupez des déséquilibres et d'une tendance à la concentration dans l'exploitation. Les mesures préconisées par Serge Lagauche, vous le savez, visent à rendre plus

sélective la procédure, et à renforcer le poids des critères culturels dans l'évaluation des projets.

De premières mesures ont d'ores et déjà été adoptées, et je me réjouis de cette rapidité de mise en œuvre de la réforme. Nous avons bénéficié d'un calendrier législatif opportun, mais je le souligne car il est essentiel, ici comme sur les autres questions, d'être clairs dans nos décisions et d'agir vite. [... [Les autres mesures législatives proposées par le rapport seront soumises à concertation, notamment celles relatives au passage d'une Commission départementale à une Commission régionale. Il s'agit de mesures très précises, techniques, mais, cumulées, elles dessinent une évolution très importante de ce mécanisme de régulation de la diversité de l'exploitation. »

Assises pour la diversité du cinéma

« Les travaux de concertation professionnelle issus du rapport Bonnell, vous le savez, abordent aussi les questions de la diffusion des films en salle, des rapports exploitants / distributeurs. L'AFCAE y apporte d'ailleurs son expertise et son esprit constructif, par son président et son délégué, et je les remercie vivement de leur implication. Il est important dans le cadre de ces débats aussi d'expliquer, de faire partager la réalité de l'Art et Essai, tant parfois, dans cette grande chaîne du cinéma qui court des auteurs aux exploitants, les uns connaissent peu le travail des autres.

Plusieurs problématiques font l'objet de débats qui nous amèneront en juin à proposer des mesures. Les difficultés d'accès des salles à certains films, ou réciproquement les difficultés d'accès de certains films à une exposition correcte, sont devenues un point de tension majeur dans le secteur.

D'une part, comment renforcer l'exposition des films les plus fragiles dans le contexte d'une offre abondante, mais aussi d'une certaine concentration de la demande sur les titres les plus porteurs ? Vos salles sont en pointe sur ce travail en faveur des cinématographies plus exigeantes, plus risquées. Nous souhaitons renforcer cet effort et vous accompagner dans ces risques. Faut-il envisager un rééquilibrage dans l'actuel processus de classement des salles, entre le poids des films les mieux exposés et celui des plus fragiles, en distinguant et pondérant les séances consacrées à ces différentes catégories ? Faut-il renforcer l'action promotion de l'AFCAE, en complétant son intervention sur des films moins exposés ? Plusieurs pistes sont discutées, tout reste ouvert à ce stade, et j'espère vraiment que vos travaux aideront à prendre les décisions les plus efficaces.

D'autre part se pose la question de la concentration de la demande sur certains films porteurs, et de la difficulté aussi d'accès à ces films. [...] Un axe de réflexion porte sur l'idée d'un engagement d'exposition minimal de la part de l'exploitant mais aussi d'un engagement croisé du distributeur sur l'exposition de son film dans la zone concernée. Les mesures précises sont à discuter mais il y a des principes forts qui à mes yeux doivent être réaffirmés : il faut redonner, tant à l'exploitant qu'au distributeur, de la visibilité et de la sécurité.

[...] L'objectif est bien d'amener exploitants comme distributeurs à faire des choix éditoriaux, à s'engager sur l'exposition et la défense des films choisis. Ce sont des impératifs à nos yeux pour rééquilibrer le marché, placer tout le monde, quelle que soit sa force commerciale, face aux mêmes responsabilités. Et si j'en appelle à votre réflexion, c'est que ce sont des objectifs qui correspondent déjà en très grande partie à la conception et aux valeurs de votre travail d'exploitant Art et Essai.

[...] Je m'en tiendrai là aujourd'hui. Nous attendons donc que vous soyez, comme vous l'êtes dans vos salles et auprès de vos spectateurs chaque jour, des acteurs responsables et engagés pour la diffusion des films. Mais en contrepartie, soyez-en convaincus, le CNC vous soutient indéfectiblement, persuadé que la diversité culturelle doit être forte dans la salle et que la diversité culturelle ne va pas sans la diversité des salles elles-mêmes. »

TABLE RONDE

Les mots de Pascale Ferran, venue présenter la veille *Bird People* aux exploitants Art et Essai, pouvaient servir de prélude à la table ronde des Rencontres Art et Essai : « Suite aux rapports Bonnell et Lagauche, quelles mesures pour le maintien du pluralisme et de la diversité ? » Elle soulignait en effet la vulnérabilité des films d'auteur, tant du point de vue du financement que de leur exposition. Elle rappelait alors l'importance des salles Art et Essai pour les films d'auteur et la nécessaire solidarité des acteurs de la filière indépendante « à résister contre vents et marées » dans un contexte où « les vents sont violents et les marées dangereuses ».

Autour de la table étaient présents, ce mardi 13 mai, Julie Bertuccelli, Katell Quillévéré et Christophe Ruggia, cinéastes, Isabelle Dubar (Happiness Distribution), Serge Lagauche (sénateur) et Patrick Sobelman (producteur Agat Films & Cie). Les débats étaient menés par Laurent Creton, professeur à l'Université de Paris III.

Parmi les invités siégeaient ainsi trois représentants du groupe de réalisateurs, techniciens et producteurs (Julie Bertuccelli, Katell Quillévéré, Patrick Sobelman) qui, réunis dans le cadre des Assises du Cinéma, avait, comme le rappela Patrick Sobelman, l'ambition de faire émerger une réflexion collective sur des questions d'intérêt général à l'échelle de l'ensemble de la filière, et non plus secteur par secteur, comme cela a trop souvent été le cas dans la profession. Lors de la table ronde, les représentants de ce groupe ont expliqué que la question de l'exploitation fut rapidement prise à bras le corps au regard, d'une part, du constat du délitement de la solidarité à ce niveau-là de la chaîne, notamment de la part de ceux qui font la plus grande part de marché; et, d'autre part, des rapports de concentration nuisant au pluralisme des lieux de diffusion et donc à l'exposition du cinéma d'auteur sur tout le territoire. « Parler de ces questionslà, cela veut dire parler d'un partage de valeurs entre les mandataires, les ayants droit et les exploitants, parler de comment l'argent de la recette remonte ou pas. Pourquoi un film à budget moyen, qui ferait entre 300 000 et 500 000 entrées, et donc qui serait un succès dans sa catégorie, ne remonterait pas d'argent aux ayants droit ? [...] Le partage de valeurs ne se fait plus de la même façon aujourd'hui. Je sais que, vous-mêmes, vous subissez aussi cette loi de la grande exploitation, que vous avez des difficultés à avoir des films Art et Essai porteurs. Cette réflexion collective est très importante. C'est en parlant ensemble qu'on arrivera à trouver des solutions », a souligné Patrick Sobelman.

Katell Quillévéré a rappelé que, malgré l'obtention des deux labels UGC et Gaumont pour *Suzanne*, le film fut rapidement déprogrammé des circuits et qu'il put trouver son public dans la durée et la profondeur grâce au réseau Art et Essai. Renvoyant à cette expérience, Xavier Blom, programmateur de salles indépendantes à Paris, a appuyé sur l'instrument de captation des films qu'était le label des circuits qui n'induit aucun travail ou soutien aux films. Il a déploré une situation qui a abouti à une fragilisation sans précédent des salles Art et Essai. Julie Bertuccelli, louant le travail d'animation entrepris par les salles Art et Essai sur son dernier film, *La Cour de Babel*, et de manière plus générale sur le documentaire, s'est interrogée sur la possibilité de valoriser au mieux cet apport-là dans les aides allouées par le CNC aux salles. La cinéaste a également relevé l'une des spécificités majeures des salles Art et Essai, l'éducation au cinéma. Elle a questionné la manière dont les différents ministères pouvaient accompagner ce mouvement et, plus généralement, celui de l'éducation artistique.

Isabelle Dubar, distributrice chez Happiness, dispose dans son line-up de nombreux films non européens qui illustrent également les problématiques de la diversité. Elle a expliqué que ce positionnement éditorial demeurait à l'échelle de la filière économiquement compliqué, les télévisions achetant de moins en moins les films hors quotas. En outre, les recettes résultant des supports DVD et VOD ne sont pas à même d'assurer une prise de risque sur cette catégorie de films. Elle a donc insisté sur la nécessité de protéger ces films hors quotas qui sont partie prenante de la diversité cinématographique.

Christophe Ruggia s'est inquiété de la disparité de l'offre existant au sein du territoire français et de la bipolarisation entre les grandes agglomérations et les villes moyennes et petites. Il a regretté ce contexte où certaines salles n'ont plus accès aux films qu'elles demandent, alors qu'à l'opposé, tout un pan de la cinématographie n'est plus exposé correctement dans les salles. Ce mouvement de concentration des films et des salles s'inscrit pour Christophe Ruggia dans un processus

plus large d'érosion du cinéma et de sa pratique en salle. Il a ainsi interrogé le sens de la proposition de René Bonnell de sortir directement en VOD les films considérés comme « fragiles », la place que prend en salles le contenu « horsfilm », ainsi que les pratiques du piratage. Le cinéaste et président de l'ADRC, se plaçant dans une perspective de long terme, a jugé que l'absence de soutien politique à la diversité conduirait, dans le cadre mondialisé, à laisser la place aux mastodontes internationaux (type netflix), auxquels les circuits ne pourront pas eux-mêmes faire face, l'écran de cinéma risquant, à terme, de servir à la diffusion des contenus de ces géants à l'échelle mondiale.

Le sénateur Serge Lagauche, en préambule de son rapport, indiquait que « rechercher un point d'équilibre conciliant aménagement du territoire, respect de la diversité des films et des salles [...] n'est pas une tâche aisée ». Lors de la table ronde, il a insisté sur la nécessaire concertation de tous les acteurs de la profession et sur les points de rupture à éviter entre grande exploitation, d'un côté, moyenne et petite de l'autre. « C'est pourquoi dans mon rapport j'avais dit que je n'attaquerais pas les multiplexes. N'oublions pas que ce sont eux qui ont relancé la fréquentation. Ils nous ont sorti d'une difficulté économique que nous avions. Mais, avec la numérisation, ils franchissent une ligne rouge qu'il ne faut pas dépasser car c'est trop dangereux pour la culture. » Serge Lagauche s'est dit convaincu de la nécessité de trouver un nouvel équilibre. Il a évoqué les premières solutions apportées par la loi Pinell, mais a néanmoins invité les pouvoirs publics à apporter des moyens complémentaires pour soutenir la diffusion culturelle par le film.

À cet égard, Jeanne Seyvet, Médiatrice du cinéma, a évoqué le rythme élevé de projets déposés devant les commissions départementales d'aménagement commercial et invité les exploitants à se mobiliser s'ils considèrent qu'il y a un véritable danger pour le pluralisme des acteurs de la diffusion locaux. Elle a rappelé qu'une fois la loi Pinell adoptée, l'objectif de préservation de la diversité de toutes les formes d'exploitation cinématographique sera inscrit dans la loi. Elle estime que cela sera un véritable levier pour la défense du pluralisme : « Une protection spéciale est voulue par la loi. Il faut savoir l'utiliser, la mobiliser ; générer les bons arguments, soit pour se battre contre le projet s'il est excessif et dangereux, soit pour l'aménager ; et notamment peut-être en obtenant des engagements de programmation du porteur de projet. C'est une voie sur laquelle je suis intervenue souvent, difficile, pas toujours réussie. C'est une réflexion que vous devriez avoir collectivement car il n'est pas aisé de rédiger des engagements de programmation au niveau d'un porteur de projet qui soient de nature à protéger la variété des exploitants qui existent dans la zone. Nous avons besoin de toutes les expertises ».

Dans la continuité de cette intervention, Patrick Brouiller a insisté sur le soutien que peut apporter l'AFCAE à ses adhérents.

À propos des nouvelles implantations d'établissements cinématographiques, Michel Ferry a soulevé l'une des limites des engagements de programmation auxquels pourront être – et sont déjà parfois – soumis les nouveaux exploitants s'implantant dans un territoire : s'ils engagent le porteur de projet, ils n'obligent en rien les exploitants déjà en place dans la zone. Or, les zones où les salles Art et Essai sont le plus mises en danger sont celles où sont implantées plusieurs enseignes avec lesquelles elles sont mises en concurrence. Il s'avère donc que, si les engagements de programmation régulent l'implantation d'un nouvel exploitant, ils n'ont pas d'effets sur les pratiques des autres circuits de la même zone. À l'échelle d'une même zone, la corrélation avec des engagements de distributeurs pourrait être une solution.

En conclusion, Laurent Creton a rappelé le cœur des échanges de l'après-midi : le maintien de la diversité passe par le maintien du réseau Art et Essai indépendant. À ce titre, il a rappelé la part majoritaire des entrées réalisées par les salles Art et Essai dans l'exploitation des films soutenus par le groupe Actions Promotion. Chacun s'est accordé sur le besoin d'un nouveau souffle pour permettre une meilleure mutualisation des ressources de la filière au profit du pluralisme et de la diversité, ainsi que sur le caractère fondamental de l'éditorialisation, la notion de choix restant essentielle dans les métiers d'exploitant et de distributeur Art et Essai.



LE CONSEIL D'ADMINISTRATION DE L'AFCAE ÉLIT SON BUREAU

À la suite du renouvellement partiel de ses membres lors de l'Assemblée générale du 13 mai à Cannes, le Conseil d'administration de l'AFCAE, réuni le 5 juin, a élu son bureau :

Président: Patrick Brouiller.

Vice-Présidents : Alain Bouffartigue, François Aymé.

Secrétaire général : Michel Ferry. Secrétaire général adjoint : Cyril Désiré. Trésorier : Michel Humbert. Trésorier adjoint : Jean-Jacques Geynet.

Le Conseil d'administration a également procédé à l'élection des responsables et co-responsables des groupes de soutien et de travail de l'AFCAE :

Groupe Actions Promotion

Responsable: Xavier Blom. Co-responsable: Emmanuel Baron.

Groupe Jeune Public

Responsable: Alain Bouffartigue. Co-responsable: Guillaume Bachy.

Groupe Patrimoine/Répertoire

Responsable: Jacques Fretel. Co-responsable: Marc Van Maele.

Groupe Associations Régionales

Isabelle Tarrieux, Marc Van Maele.

Responsable: Cyril Désiré. Co-responsable: Régis Faure.

Les 21 membres du Conseil d'administration à la suite de l'élection du 13 mai 2014 : Jimi Andreani, François Aymé, Emmanuel Baron, Martin Bidou, Xavier Blom, Alain Bouffartigue, Patrick Brouiller, Alain Déléage, Cyril Désiré, Régis Faure, Michel Ferry, Jacques Fretel, Jean-Jacques Geynet, Michel Humbert, Régine Juin, Stéphane Libs, Jean-François Merle, Sylvain Pichon, Marion Sommermeyer,

Président d'honneur : † Jean Lescure. Membre d'honneur : Simone Lancelot. Membres de droit : Olivier Wotling (CNC), Pascal Letellier (Ministère des Affaires étrangères).

SOUTIENS AFCAE 2014

L'AFCAE accompagne chaque année une cinquantaine de films à travers trois groupes de soutien consacrés respectivement aux films d'actualité, aux films Jeune Public et aux films de Patrimoine.

Dans un contexte où le nombre de sorties annuelles est toujours plus important et rend plus difficile la visibilité des œuvres pour le public, mais aussi pour les exploitants, le soutien favorise la diffusion et l'exposition des films d'auteur sur tout le territoire. Ce dispositif a une double vocation : permettre à toutes les salles Art et Essai d'avoir accès aux films et favoriser l'accès aux films des salles de la diversité.

GROUPE ACTIONS PROMOTION

LULU FEMME NUE de Sólveig Anspach, Le Pacte, 22 janvier.

GLORIA de Sebastián Lelio, Ad Vitam, 19 février.

LA COUR DE BABEL de Julie Bertuccelli, Pyramide, 12 mars.

My Sweet Pepper Land de Hiner Saleem, Memento Films, 9 avril.

DANS LA COUR de Pierre Salvadori, Wild Bunch, 23 avril.

LES DRÔLES DE POISSONS-CHATS de Claudia Sainte-Luce, Pyramide, 28 mai.

BLACK COAL de Diao Yinan, Memento Films, 11 juin.

LE PROCÈS DE VIVIANE AMSALEM de Ronit et Shlomi Elkabetz,

Les Films du Losange, 25 juin.

À LA RECHERCHE DE VIVIAN MAIER de John Maloof et Charlie Siskel, Happiness Distribution, 2 juillet.

MAESTRO de Léa Fazer, Rezo Films, 23 juillet.

WINTER SLEEP de Nuri Bilge Ceylan, Memento Films, 6 août.

LES COMBATTANTS de Thomas Cailley, Haut et Court, 20 août.

PARTY GIRL de Marie Amachoukeli, Claire Burger, Samuel Theis, Pyramide, 27 août.

HIPPOCRATE de Thomas Lilti, Le Pacte, 3 septembre.

Bande de filles de Céline Sciamma, Pyramide, 22 octobre.

WHIPLASH de Damien Chazelle, Ad Vitam, 24 décembre.

GROUPE JEUNE PUBLIC

TANTE HILDA! * de Jacques-Rémy Girerd et Benoît Chieux, SND, 12 février.

LE PIANO MAGIQUE, * programme de courts métrages, Cinéma Public Films, 19 février.

LE PARFUM DE LA CAROTTE, * programme de courts métrages, Gebeka Films, 26 mars.

CAPELITO ET SES AMIS de Rodolfo Pastor,

programme de courts métrages, Cinéma Public Films, 16 avril.

GIRAFADA * de Rani Massalha, Pyramide, 23 avril.

L'ÎLE DE GIOVANNI de Mizuho Nishibuko, Eurozoom, 28 mai.

JEUX INTERDITS de René Clément, Sophie Dulac Distribution, 23 juillet.

Le soutien des films se concrétise par :

- l'organisation de visionnements professionnels en régions et des actions de communication autour des films pour soutenir la programmation ;
- l'édition d'un document distribué au public et l'organisation d'animations dans les salles ;
- la mise en réseau des salles pour donner au film un espace d'exposition plus large, plus étendu et de plus longue durée.

LE CARNAVAL DE LA PETITE TAUPE de Zdenek Miler,

Les Films du Préau, 17 septembre.

COUCOU NOUS VOILÀ! * de Jessica Laurén, programme de courts métrages, Folimage, 24 septembre.

LES FANTASTIQUES LIVRES VOLANTS DE M. MORRIS LESSMORE *

programme de courts métrages, Cinéma Public Films, 24 septembre.

PAT ET MAT de Marek Benes, programme de courts métrages, Cinéma Public Films, 15 octobre.

GROUPE PATRIMOINE/RÉPERTOIRE

TRILOGIE BO WIDERBERG, Malavida, 29 janvier.

LA VIEILLE DAME INDIGNE de René Allio, Shellac, 9 juillet.

SECONDS – L'OPÉRATION DIABOLIQUE de John Frankenheimer, Lost Films, 16 juillet.

CAVALIER EXPRÉSS, programme de courts métrages d'Alain Cavalier, Agence du court métrage, 12 novembre.

LA GRANDE VILLE de Satyajit Ray, Les Acacias, 19 novembre.

Soutiens Partenariats

PHANTOM OF THE PARADISE de Brian de Palma, Solaris, 26 février.

PARTIE DE CAMPAGNE de Jean Renoir, Solaris, 28 mai.

RÉTROSPECTIVE AGNÈS VARDA (9 films),

Ciné Tamaris, sorties de mars à juillet 2014.

LE Prêteur sur gages de Sidney Lumet, Swashbuckler Films, 9 juillet.

COMRADES de Bill Douglas, UFO Distribution, 23 juillet.

LE GRAND PAYSAGE D'ALEXIS DROEVEN de Jean-Jacques Andrien, Shellac, 13 août.

L'ENCLOS d'Armand Gatti, Clavis Films, 10 septembre.

WAKE IN FRIGHT de Ted Kotcheff, La Rabbia/Le Pacte, 12 novembre.

CYCLE « LA GRANDE GUERRE AU CINÉMA », 9 longs métrages réédités en versions restaurées, document d'accompagnement édité par l'ADRC.

^{*} Avec document « Ma p'tite cinémathèque »

SOUTIENS ACTIONS PROMOTION

Le Procès de Viviane Amsalem de Ronit et Shlomi Elkabetz

Viviane demande le divorce depuis trois ans, mais son mari le lui refuse. Or, en Israël, seuls les rabbins peuvent prononcer un mariage et sa dissolution, qui n'est elle-même possible qu'avec le plein consentement de l'époux : une procédure où le tragique le dispute à l'absurde, où l'on juge de tout, sauf de la requête initiale.

LE PROCÈS DE VIVIANE AMSALEM de Ronit et Shlomi Elkabetz avec Ronit Elkabetz, Simon Abkarian, Menashe Noy, Sasson Gabai. (France / Israël / Allemagne, 2014, 1h55). Distribution: Les Films du Losange. Sortie le 25 juin. Quinzaine des réalisateurs, Cannes 2014.



■ Document d'accompagnement en stock à l'AFCAE.



■ Document d'accompagnement en stock à l'AFCAE.

Maestro de Léa Fazer

Henri, un jeune acteur qui rêve de jouer dans Fast & Furious, se retrouve engagé dans le film de Cédric Rovère, monstre sacré du cinéma d'auteur. Les conditions du tournage ne sont pas tout à fait celles auxquelles il s'attendait... Mais le charme de sa partenaire et la bienveillance du maître vont faire naître en lui des sentiments jusqu'alors inconnus. Et Rovère, conquis par la jeunesse et la fantaisie d'Henri, vivra ce tournage comme un cadeau inattendu.

MAESTRO de Léa Fazer avec Pio Marmaï, Michael Lonsdale, Déborah François (France, 2014, 1h25). Distribution : Rezo Films. Sortie le 23 juillet.

Winter Sleep de Nuri Bilge Ceylan

Aydin, comédien à la retraite, tient un petit hôtel en Anatolie centrale avec sa jeune épouse Nihal, dont il s'est éloigné sentimentalement, et sa sœur Necla qui souffre de son récent divorce. En hiver, à mesure que la neige recouvre la steppe, l'hôtel devient leur refuge mais aussi le théâtre de leurs déchirements...



WINTER SLEEP de Nuri Bilge Ceylan, avec Haluk Bilginer, Melisa Sözen, Demet Akbag, Ayberk Pekcan (Turquie / France / Allemagne, 2014, 3h16).

Distribution : Memento Films. Sortie le 6 août. Palme d'or, Festival de Cannes 2014.



■ Document à commander avant le 18 juillet auprès de l'AFCAE (Hélène Babin, 01 56 33 13 27), ou de votre association régionale.

Les Combattants de Thomas Cailley

Entre ses potes et l'entreprise familiale, l'été d'Arnaud s'annonce tranquille... jusqu'à sa rencontre avec Madeleine, aussi belle que cassante, bloc de muscles tendus et de prophéties catastrophiques. Il ne s'attend à rien ; elle se prépare au pire. Jusqu'où la suivre, alors qu'elle ne lui a rien demandé ? C'est une histoire d'amour. Ou une histoire de survie. Ou les deux.

LES COMBATTANTS de Thomas Cailley

avec Adèle Haenel et Kévin Azaïs (France, 2014, 1h38).

Distribution : Haut et Court. Sortie le 20 août.

Quinzaine des réalisateurs, Cannes 2014. Label Europa Cinema. Prix SACD.

CICAE - Art Cinema Award. Prix FIPRESCI.

Party Girl de Marie Amachoukeli, Claire Burger, Samuel Theis

Angélique a soixante ans. Elle aime encore la fête, elle aime encore les hommes. La nuit, pour gagner sa vie, elle les fait boire dans un cabaret à la frontière allemande. Avec le temps, les clients se font plus rares. Mais Michel, son habitué, est toujours amoureux d'elle. Un jour, il lui propose de l'épouser.

PARTY GIRL de Marie Amachoukeli, Claire Burger, Samuel Theis (France, 2014,1h35).

Distribution : Pyramide. Sortie le 27 août. Un Certain Regard, Cannes 2014. Caméra d'Or. Prix d'ensemble Un Certain Regard.



■ Document à commander avant le 25 juillet auprès de l'AFCAE (Hélène Babin, 01 56 33 13 27), ou de votre association régionale.



■ Document à commander avant le 4 août auprès de l'AFCAE (Hélène Babin, 01 56 33 13 27), ou de votre association régionale.

Hippocrate de Thomas Lilti

Benjamin va devenir un grand médecin, il en est certain. Mais pour son premier stage d'interne dans le service de son père, rien ne se passe comme prévu. Benjamin va se confronter brutalement à ses limites, à ses peurs, à celles de ses patients, à celles des familles, des médecins et du personnel. Son initiation commence.

HIPPOCRATE de Thomas Lilti

avec Vincent Lacoste, Reda Kateb, Félix Moati, Jacques Gamblin, Marianne Denicourt (France, 2014, 1h41). Distribution : Le Pacte. Sortie le 3 septembre.

Film disponible en audio-description et en version sous-titrée pour les sourds et les malentendants.

Semaine de la critique, Cannes 2014.

Bande de filles de Céline Sciamma

Marieme vit ses 16 ans comme une succession d'interdits. La censure du quartier, la loi des garçons, l'impasse de l'école. Sa rencontre avec trois filles affranchies change tout. Elles dansent, elles se battent, elles parlent fort, elles rient de tout.

Marieme devient Vic et entre dans la bande, pour vivre sa jeunesse.

BANDE DE FILLES de Céline Sciamma

avec Karidja Touré, Assa Sylla, Lindsay Karamoh, Mariétou Touré (France, 2014, 1h52). Distribution : Pyramide. Sortie le 22 octobre. Quinzaine des réalisateurs, Cannes 2014.



■ Document à commander avant le 19 septembre auprès de l'AFCAE (Hélène Babin, 01 56 33 13 27), ou de votre association régionale.



■ Document à commander avant le 28 novembre auprès de l'AFCAE (Hélène Babin, 01 56 33 13 27), ou de votre association régionale.

Whiplash de Damien Chazelle

Andrew, 19 ans, rêve de devenir l'un des meilleurs batteurs de jazz de sa génération. Mais la concurrence est rude au conservatoire de Manhattan où il s'entraîne avec acharnement. Il a pour objectif d'intégrer le fleuron des orchestres dirigé par Terence Fletcher, professeur féroce et intraitable. Lorsque celui-ci le repère enfin, Andrew se lance, sous sa direction, dans la quête de l'excellence...

WHIPLASH de Damien Chazelle

avec Miles Teller, J.K. Simmons, Melissa Benoist, Paul Reiser, Austin Stowell, Jayson Blair (États-Unis, 2014, 1h45).

Distribution : Ad Vitam. Sortie le 24 décembre. Quinzaine des réalisateurs, Cannes 2014.

SOUTIEN JEUNE PUBLIC

Pat et Mat de Marek Benes

Programme de courts métrages

Pat et Mat sont deux joyeux compères qui passent leur temps à bricoler des inventions pour remédier aux petits problèmes du quotidien. Hélas, c'est en général assez catastrophique et le résultat n'est pas toujours celui escompté... Leur maladresse et leur malice les entraînent dans de petites histoires universelles et burlesques qui plairont beaucoup aux enfants, même les plus petits.

LA SALLE DE BAINS (7 mn 39)

Pat et Mat sont obligés de débrancher le robinet pour poser le nouveau meuble de leur salle de bains, mais le rebrancher ne semble pas si simple...

LES ASSIETTES EN PAPIER (8 mn 30)

Nos deux compères Pat et Mat décident de recycler les assiettes en papier qu'ils ont utilisées pour leur barbecue : mais comment vont-ils s'y prendre ?

LA PISCINE (8 mn 53

Il fait chaud aujourd'hui. Pat et Mat décident de gonfler leur piscine : mais attention à cet exercice périlleux !

L'ASPIRATEUR (7 mn 41)

Pat et Mat n'aiment pas passer l'aspirateur et décident alors de perfectionner et de moderniser leur machine : mais attention aux mauvaises surprises !

LE PROJECTEUR (7 mn 08)

Que de bons souvenirs enregistrés sur les pellicules de Pat et Mat! Ils décident de sortir leur projecteur, mais la projection ne semble pas si évidente à mettre en place!



PAT ET MAT

programme de courts métrages d'animation de Marek Benes (République Tchèque, 2011, 40 mn, sans dialogue) À partir de 4/5 ans.

Distribution : Cinéma Public Films. Sortie le 15 octobre.

■ Pour commander les documents d'accompagnement, merci de prendre directement contact auprès du distributeur CINÉMA PUBLIC FILMS: 01 41 27 01 44 – www.cinema-public-films.com

RESSOURCES JEUNE PUBLIC

LE FIL DES IMAGES

Le site internet www.lefildesimages.fr est la nouvelle publication du réseau des pôles d'éducation artistique et de formation au cinéma et à l'audiovisuel. Il se veut à la fois un observatoire et un lieu de réflexion sur l'actualité, les problématiques et les expérimentations de l'éducation à l'image en régions. Il s'adresse à l'ensemble des acteurs de l'éducation aux images (enseignants, médiateurs, structures culturelles...), qui y trouveront des ressources pour accompagner leurs activités.

 $05\ 49\ 38\ 47\ 18-www.lefildesimages.fr$

PREMIÈRES SÉANCES



Premières Séances, 100 films pour les 3-6 ans sous la direction de Nicolas Marcadé et Jef Costello, Éditions Fiches du cinéma, 160 pages, 19 €.

Constitué par l'équipe des Fiches du cinéma, *Premières séances* est un guide pédagogique et ludique composé de 100 fiches pour 100 films, classés par âge du public auquel ils s'adressent (entre 3 et 6 ans pour ce premier volume, 7 et 10 ans, pour le suivant). On retrouve ainsi de grands classiques et des films plus récents (du *Voyage dans la lune* à *Ernest et Célestine*), des incontournables et des trésors cachés, des films de tous âges, de tous styles et de tous pays, du dessin animé tchèque au *blockbuster* hollywoodien.

01 42 36 20 70 - administration@fichesducinema.com



Ont participé à ce numéro : Renaud Laville, Benoît Calvez, Émilie Chauvin, Cyril Désiré, Michel Ferry, Elsa Piacentino.

ISSN n° 1161-7950

Avec le concours du centre national du cinéma et de l'image animée



17^{èMES} RENCONTRES NATIONALES ART ET ESSAI JEUNE PUBLIC

LES MERCREDI 17, JEUDI 18 ET VENDREDI 19 SEPTEMBRE 2014 AUX CINÉMAS STUDIO À TOURS (37)

C'est en Région Centre, dans l'un des plus grands complexes Art et Essai indépendants, les Cinémas Studio à Tours, que se tiendra la 17^{ème} édition des Rencontres Nationales Art et Essai Jeune Public. Comme chaque année, les participants pourront se retrouver autour de plusieurs temps forts : un échange autour de la réforme des rythmes scolaires qui permettra, un an après sa mise en œuvre, de questionner les actions mises en place ; une conférence-illustrée intitulée « Hayao Miyazaki, ou le réenchantement du monde », présentée par Xavier Kawa-Topor, écrivain, directeur de lieux culturels et spécialiste de l'animation ; des rencontres autour de films en avant-première, dont *Le Chant de la mer* de Tomm Moore (Haut et Court) ; des découvertes de films en cours de réalisation, dont *Phantomboy* d'Alain Gagnol et Jean-Loup Felicioli (Diaphana) et *Ma vie de courgette* de Claude Barras (Gebeka Films) ; trois ateliers pratiques.

Pré-programme

Mercredi 17 septembre

16h Accueil.

17h OUVERTURE des 17èmes Rencontres Art et Essai Jeune Public par Patrick Brouiller président de l'AFCAE,

en présence des personnalités invitées.

BILAN DE L'ACTION JEUNE PUBLIC par Alain Bouffartigue, responsable du Groupe, et Guillaume Bachy, co-responsable.

17h30 ÉCHANGE COLLECTIF: « Réforme des rythmes scolaires: état des lieux un an après », animé par Guillaume Bachy.

18h30 Projection.

20h Cocktail dînatoire.

Jeudi 18 septembre

9h30 Ateliers pratiques au Choix :

- Atelier n°1 : « Y-a-t-il un cinéma documentaire pour le jeune public ? », animé par Florian Deleporte, du Studio des Ursulines à Paris, et Anne-Claire Gascoin, du Cinéma Jean Eustache à Pessac.
- Atelier n°2 : « Quels outils numériques pour mieux valoriser les actions Jeune Public ? », animé par Laurent Coët, du Cinéma Le Régency à Saint-Pol-sur-Ternoise, et Nicolas Baisez, du Cinéma Le Palace à Épernay.
- Atelier n°3 : « Les bases d'un travail en direction du Jeune Public dans une salle de cinéma, hors temps scolaire : programmer, communiquer, animer... », animé par Sylvie Buscail, de Ciné 32 à Auch, et Grégory Tudella, du GRAC à Villeurbanne.
- 11h30 Présentation d'un film en cours de réalisation.

12h Déjeuner libre.

13h30 Projection.

15h CONFÉRENCE : « Hayao Miyazaki, ou le réenchantement du monde », présentée par Xavier Kawa-Topor.

16h30 Présentation d'un film en cours de réalisation.

17h45 Projection.

19h15 Projection.

21h Cocktail dînatoire.

Vendredi 19 septembre

9h30 Projection.

11h Projection.

12h30 Bilan des 17^{emes} Rencontres Nationales Art et Essai Jeune Public.

13h Fin des 17^{emes} Rencontres Nationales Art et Essai Jeune Public.

Inscription jusqu'au 4 août 2014.

Coordinatrice nationale Jeune Public : Émilie Chauvin, emilie@art-et-essai.org / 01 56 33 13 22.

SOUTIENS PATRIMOINE/RÉPERTOIRE

Cavalier Express

Programme de 8 films courts d'Alain Cavalier

LA MATELASSIÈRE (1987, 13 mn)

Tant que j'ai la force, je travaille. Mon docteur, il me dit : « Vous mourrez au travail, Madame Bouvrais. » Et je le crois, parce que c'est ma vie, ça.

LETTRE D'ALAIN CAVALIER (1982, 14 mn)

Le cinéaste écrit le scénario de son prochain film : *Thérèse*. La surface blanche de la feuille de papier avant celle de l'écran.

ELLE, SEULE (2011, 11 mn)

Réduire les 100 minutes de son film *La Chamade* (1962) à 11 minutes composées uniquement de visages de Catherine Deneuve, que cherche le cinéaste à travers cet exercice ?

LA RÉMOULEUSE (1987, 13 mn)

Sur un plateau du studio de Boulogne, devant le trompe-l'œil du film *L'Insoutenable Légèreté de l'être*, Marie Mathis, rémouleuse de son état, est filmée avec sa machine à aiguiser les couteaux. C'est une star que la pollution sonore et visuelle de la rue, son lieu de travail, n'aurait pas mise en valeur.

J'ATTENDS JOËL (2007, 11 mn)

C'est la finale de la Coupe du Monde de football entre la France et l'Italie. Il n'y a pas de télévision dans cette chambre d'hôte en rase campagne, et Joël qui n'arrive pas...

FAIRE LA MORT (2011, 4 mn)

Faire l'amour ou donner la mort devant une caméra, il y a peut-être un problème...

L'AGONIE D'UN MELON (2007, 4 mn)

Brève leçon d'histoire et d'ironie où un melon est aussi un cerveau. Film tract.

L'ILLUSIONISTE (1990, 13 mn

Antoinette, 86 ans, fait des tours de magie avec une telle joie de vivre qu'elle chasse les nuages de notre ciel.



CAVALIER EXPRESS

programme de 8 films courts d'Alain Cavalier (France, 1987/2011, 1h25).

Distribution : Agence du court métrage. Sortie le 12 novembre, versions restaurées.

Un avant-programme numérique réalisé par Alain Cavalier sera disponible sur le DCP.

■ Document co-édité par l'Agence du court métrage, l'ADRC et l'AFCAE, à commander avant le 29 septembre. Merci de prendre contact auprès de votre association régionale ou de l'AFCAE:

01 56 33 13 27 - helene@art-et-essai.org



A GRANDE VILLE de Satyajit Ray avec Madhabi Mukherjee, Anil Chatterjee, Haren Chatterjee (Inde, 1963, 2h15), version numérique restaurée.

Distribution : Les Acacias. Sortie le 19 novembre.

D'après la nouvelle *Abataranika* de Narendranath Mitra.

Ours d'argent (Berlin 1964).

La Grande Ville de Satyajit Ray

Subrata Mazumdar, modeste employé de banque à Calcutta, a du mal à subvenir aux besoins de sa famille. Enfreignant les règles établies et, à la réprobation de son beau-père, professeur à la retraite, sa femme Arati cherche du travail. Elle fait du porte à porte pour vendre des machines à coudre. Le mari accepte mal cette situation et aimerait qu'elle cesse. Suite à un krach, il perd son emploi et le travail de sa femme devient d'autant plus nécessaire...

« La programmation d'un film de Ray – grand admirateur de Renoir et de Rossellini, et réalisateur indien le plus reconnu hors de ses frontières – renvoie à une époque où le cinéma d'auteur indien proposait encore une alternative florissante aux canons de l'industrie bollywoodienne. »

Jacques Mandelbaum, lemonde.fr

Cette ressortie en version restaurée s'inscrit dans le cadre de la rétrospective en deux parties : « Satyajit Ray, le poète bengali ».

Les films *Charulata* (1964), *Le Dieu éléphant* (1978) et *Le Lâche* (1965) composent la 1ère partie, déjà disponible en salles. Les films *La Grande Ville* (1963), *Le Saint* (1965) et *Le Héros* (1966), la 2ème partie à venir.

■ Document d'accompagnement à commander avant le 20 octobre 2014 auprès de votre association régionale ou de l'AFCAE : 01 56 33 13 27 — helene@art-et-essai.org



SOUTIENS PARTENARIATS

Cycle « La Grande Guerre au cinéma »

À l'occasion du centenaire de la Première Guerre mondiale, l'ADRC propose, aux côtés des distributeurs, un cycle de 9 longs-métrages réédités en versions restaurées :

LES AILES (*Wings*) de **William A. Wellman** (États-Unis, 1927, 2h30), Carlotta Films, sortie le 5 novembre. (version ciné-concert disponible à partir de septembre).

QUATRE DE L'INFANTERIE (*Westfront, 1918*) de **Georg Wilhelm Pabst** (France, 1930, 1h38), Tamasa, actuellement en salles.

À L'OUEST, RIEN DE NOUVEAU (All Quiet On The Western Front) de Lewis Milestone (États-Unis, 1930, 2h11), Swashbuckler, sortie le 5 novembre.

LES CROIX DE BOIS de Raymond Bernard (France, 1931, 1h46), Pathé, sortie le 12 novembre.

LA GRANDE ILLUSION de Jean Renoir (France, 1937, 1h53), Carlotta Films, actuellement en salles.

LES SENTIERS DE LA GLOIRE (*Paths Of Glory*) de **Stanley Kubrick** (États-Unis, 1957, 1h28), Carlotta Films, actuellement en salles.

JOHNNY S'EN VA-T-EN GUERRE (Johnny Got His Gun) de Dalton Trumbo (États-Unis, 1973, 1h50), Tamasa, sortie le 28 mai 2014.

LA VIE ET RIEN D'AUTRE de **Bertrand Tavernier** (France, 1988, 2h15), Tamasa, actuellement en salles. Pour le jeune public : **CHARLOT SOLDAT** (*Shoulder Arms*) de **Charles Chaplin** (États-Unis, 1918, 40 mn), Diaphana pour MK2, actuellement en salles.

■ Ce programme est labellisé par la Commission du Centenaire de la Première Guerre mondiale : www.centenaire.org. Des animations en salles sont possibles en partenariat avec Laurent Véray.



■ Document édité par l'ADRC, en partenariat avec Laurent Véray et La Cinémathèque Française, à commander auprès de Rodolphe Lerambert : 01 56 89 20 36 r.lerambert@adrc-asso.org



Comrades de Bill Douglas

Grande-Bretagne, Dorset, 1834. George Loveless et ses amis, laboureurs à Tolpuddle, sont de plus en plus exploités par les propriétaires terriens, avec la complicité du clergé. Ils s'organisent pour revendiquer des hausses de salaires. Dénoncés par un propriétaire, six d'entre eux sont condamnés à la déportation en Australie.

COMRADES de Bill Douglas, avec Alex Norton, Robin Soans, Imelda Staunton (Grande-Bretagne, 1987, inédit en France, 3h10).

Distribution : UFO Distribution. Sortie le 23 juillet en version restaurée.

■ Pour commander les documents d'accompagnement, merci de prendre contact directement avec le distributeur UFO Distribution : 01 55 28 88 96 – www.ufo-distribution.com

Le Grand Paysage d'Alexis Droeven

de Jean-Jacques Andrien

À l'est de la Belgique, au Pays de Herve, à quelques kilomètres de la commune des Fourons, prise dans la violence des affrontements linguistiques, le monde agricole en période de mutation – s'industrialiser ou disparaître, s'adapter aux normes de la CEE ou se marginaliser –, voilà pour le paysage historique.

Le paysage affectif est tout aussi dramatique : c'est la mort du père.

Ces événements tragiques vont peser en même temps dans la vie d'un jeune agriculteur. Va-t-il reprendre la ferme ou décider de s'exiler en ville, s'inventer une nouvelle vie loin de ces problèmes et ces conflits, quitter le grand paysage d'Alexis, le mort, comme le lui suggère sa tante, la belle Nicole Garcia, avocate à Liège ?

LE GRAND PAYSAGE D'ALEXIS DROEVEN de Jean-Jacques Andrien avec Jan Decleir, Nicole Garcia, Maurice Garrel (Belgique, 1981, 1h28).

Distribution : Shellac. Sortie le 13 août en version restaurée.

■ Pour commander les documents d'accompagnement, merci de prendre contact directement avec le distributeur SHELLAC :

01 78 09 96 63 - www.shellac-altern.org

SOUTIEN PARTENARIAT

Wake in Fright de Ted Kotcheff

John Grant, instituteur à Tiboonda, petit village perdu dans la brousse australienne, se rend à Sydney pour y passer ses vacances d'été. Au cours de son voyage, il s'arrête dans la petite ville minière de Bundayabba. Se laissant entraîner dans le monde dissolu du « Yabba », univers de soûlerie et de jeu, il boit trop et perd tout son argent à pile ou face. Il rate son avion et, le lendemain, se retrouve sous la coupe du gai luron Tim Hynes et de ses potes Dick, Joe et l'énigmatique Doc.

WAKE IN FRIGHT (RÉVEIL DANS LA TERREUR) de Ted Kotcheff

avec Donald Pleasence, Gary Bond, Chips Rafferty (Australie/États-Unis, 1971, 1h49).

Distribution : La Rabbia en association avec Le Pacte. Sortie le 12 novembre en version restaurée.



■ Pour commander les documents d'accompagnement, merci de prendre contact directement avec le distributeur LA RABBIA/LE PACTE : 01 42 25 82 01 – www.le-pacte.com

ACTUALITÉS PATRIMOINE/RÉPERTOIRE

FESTIVAL INTERNATIONAL DU FILM DE LA ROCHELLE

à La Rochelle (17), du 27 juin au 6 juillet.



La 42^{ème} édition du Festival de La Rochelle propose quatre hommages consacrés au cinéaste belge Jean-Jacques Andrien, à l'acteur italien Pippo Delbono, au réalisateur et scénariste français Bruno Dumont et à l'actrice allemande Hanna Schygulla, ainsi qu'une découverte du jeune et unique cinéaste birman Midi Z. Elle sera aussi l'occasion de découvrir plusieurs rétrospectives dédiées à l'âge d'or du cinéma muet soviétique, à Howard Hawks, à Bernadette Lafont, au cinéma d'animation tchèque, enrichies de nombreuses projections de

films classiques récemment ou prochainement réédités en salles.

Comme chaque année, l'AFCAE s'associe aux deux journées de présentation de films de Patrimoine organisés par l'ADRC. Les professionnels pourront, ainsi, se retrouver les mercredi 2 et jeudi 3 juillet pour échanger leurs pratiques et la présentation du *line-up* des distributeurs de l'ADFP. Un échange sera consacré aux événements à créer pour faire venir le public vers les classiques et favoriser la fréquentation des salles. Huit films réédités seront présentés en avant-première, en présence des distributeurs : *Sacco et Vanzetti* de Giuliano Montaldo, *Paris Texas* de Wim Wenders, *Le Grand Paysage d'Alexis Droeven* de Jean-Jacques Andrien, *Seconds – L'Opération diabolique* de John Frankenheimer, *Mademoiselle Julie* de Alf Sjoberg, *L'Impossible Monsieur Bébé* de Howard Hawks, *La Grande Ville* de Satyajit Ray et *Miracle au village* de Preston Sturges.

www.festival-larochelle.org www.adrc-asso.org

FESTIVAL LUMIÈRE, 6^{èME} ÉDITION

dans les salles du Grand Lyon (69), du 13 au 19 octobre.



Pedro Almodovar sur le tournage de *Les Amants passagers* (2013) © El Deseo S.A. – Paola Ardizzoni & Emilio Perada/DR)

Cette année, le Prix Lumière sera remis au cinéaste espagnol Pedro Almodovar. Il succèdera ainsi à Clint Eastwood (2009), Milos Forman (2010), Gérard Depardieu (2011), Ken Loach (2012), et Quentin Tarantino (2013). Côté programmation, une nuit « Alien » aura lieu le 18 octobre à la Halle

Tony Garnier, où les quatre premiers films de la saga extraterrestre seront diffusés successivement, des rétrospectives seront consacrées à Claude Sautet et Franck Capra, des hommages seront rendus à Isabella Rossellini et Ted Kotcheff, un concert de Catherine Frot chantant Boby Lapointe sera proposé ainsi qu'un « moment d'histoire » consacré à « Coluche dans le cinéma français ».

Comme l'an dernier l'AFCAE et l'ADRC proposeront, en association avec l'ADFP et les associations régionales, deux journées à destination des professionnels, les jeudi 16 et vendredi 17 octobre, dans le cadre du 2^{ème} Marché du film classique.

Pour information, la 2^{ème} édition du Marché du Film Classique aura lieu les mercredi 15, jeudi 16 et vendredi 17 octobre. Pendant ces trois jours, les professionnels du cinéma (producteurs, distributeurs, exploitants, diffuseurs TV, ayant-droits, institutionnels) sont invités à débattre et échanger sur l'état présent et sur l'avenir de l'exploitation du cinéma classique, ses défis et ses perspectives dans un environnement en pleine mutation.

www.festival-lumiere.org



QUINZAINE DES RÉALISATEURS DE CANNES : ART CINEMA AWARD POUR LES COMBATTANTS DE THOMAS CAILLEY

La Confédération Internationale des Cinémas Art et Essai est heureuse d'annoncer que le Prix Art Cinema Award de la CICAE a été attribué au film *Les Combattants* de Thomas Cailley, lors de la cérémonie de clôture de la 46ème Quinzaine des Réalisateurs à Cannes.

Le film a visiblement convaincu l'ensemble des jurés indépendants puisque l'œuvre du réalisateur français a aussi obtenu le label Europa Cinemas et le Prix de la SACD.

Les Combattants de Thomas Cailley



« Cela faisait longtemps que je voulais filmer les Landes, ses forêts et ses lacs immenses. [...] Ces paysages tranquilles sont régulièrement secoués par des cataclysmes : l'hiver ce sont les tempêtes ; l'été les incendies. Ça a été le point de départ : un paysage tranquille, un lac placide, qui est brutalement percuté par un typhon. Arnaud et Madeleine, c'est une collision, la rencontre brutale entre deux éléments contraires. À partir de là, j'ai imaginé le trajet de deux personnages que tout oppose, et qui ensemble vont repousser l'horizon plus loin. »

Thomas Cailley (voir synopsis p. 9)

Le mot du Jury

« Riche de 18 films en compétition, cette édition 2014 de la Quinzaine nous a fait voyager à travers tous les genres cinématographiques. Du drame social au film d'horreur, en passant par la comédie ou le documentaire, cette sélection dresse un panorama riche et enthousiasmant de la diversité de la production internationale. Notre choix, cette année, a donc été très difficile. Avec son sujet original, son sens des ruptures de rythme et ses comédiens aussi drôles qu'émouvants, nous avons eu un véritable coup de cœur pour un premier film français qui, nous n'en doutons pas, devrait conquérir après le nôtre, le cœur des spectateurs. »

Simone Gialdini (Cinema Centrale, Lucca, Italie) Sylvain Pichon (Cinéma Le Méliès, Saint-Étienne, France) Vida Ramaskiene (Vilnius International Film Festival-Kino Pavasaris, Vilnius, Lituanie)

LES COMBATTANTS

de Thomas Cailley (France, 2013, 1h38).

Distribution: Haut et Court. Sortie le 20 août.

FESTIVAL INTERNATIONAL DU FILM DE SETUBAL, FESTROIA : ART CINEMA AWARD POUR *SOMEONE YOU LOVE* DE PERNILLE FISCHER CHRISTENSEN

Pour son 30^{ème} anniversaire, le Festival International du Film de Setubal – Festroia, 06-15 juin 2014 – proposait cette année un programme riche de 188 films provenant de 42 pays. Dans la catégorie « Sélection officielle », le Jury international de la CICAE a décidé de récompenser à l'unanimité le film *Someone You Love* de la réalisatrice danoise Pernille Fischer Christensen.

Someone You Love de Pernille Fischer Christensen



Alors qu'il se trouve au Danemark pour l'enregistrement d'un nouveau disque, Thomas reçoit la visite de sa fille Julie et de Noah, le fils de celleci, âgé de 11 ans. Les rapports entre le père et la fille ont toujours été inexistants : elle se contente de lui demander de l'argent, et lui se contente de lui donner. Julie a de graves problèmes de dépendance à la drogue et doit passer quelques semaines dans un centre de réhabilitation.

Thomas est donc contraint, contre son gré, de s'occuper de son petit-fils et d'interagir avec lui, chose qui le met évidemment mal à l'aise.

(cineuropa.org)

Le mot du Jury

« Cette année l'Art Cinema Award de la CICAE est décerné au film *Someone You Love* de Pernille Fischer Christensen. Le film narre l'histoire d'un célèbre chanteur de rock qui décide de prendre soin de son petit fils.

Le film est intense et bien construit, avec une musique significative et une photographie particulièrement réussie.

Le film donne au public une vision crédible du "business" de la musique et de la façon dont une personne peut surmonter un passé de drogué. »

Nikos Grigoriadis (Kiz Royal Kino, Autriche) Irène Mordiglia (Cinéma Jacques Tati, France) Joanna Zak (Kino Nowe Horyzonty, Pologne)

SOMEONE YOU LOVE

de Pernille Fischer Christensen (Danemark, 2014, 1h35).

Vente à l'étranger : TrustNordisk ApS +45 3686 8788 info@trustnordisk.com



RETOUR SUR L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DE LA CICAE

L'Assemblée générale de la Confédération Internationale des Cinémas d'Art et d'Essai (CICAE) qui s'est tenue le 15 mai à Cannes, à l'occasion du Festival, a vu la réélection de son président M. Detlef Rossmann. Le président du réseau de salles Art et Essai allemand AG Kino-Gilde e.V, M. Christian Bräuer, devient vice-président de la CICAE aux côtés de MM. Domenico Dinoia, président de la FICE, Italie, et d'Alain Bouffartigue, vice-président de l'AFCAE, France (retrouvez la composition complète du nouveau Conseil d'administration sur www.cicae.org).

Les membres de la CICAE ont mené à cette occasion un débat sur le thème « Cinéma, Culture et Internet », sous l'aimable direction de M. Laurent Creton, professeur à l'Université de Paris III - Sorbonne Nouvelle et directeur de l'Institut de Recherche sur le Cinéma et l'Audiovisuel (IRCAV).

Les représentants de l'association ont tenu à souligner le rôle essentiel du web en tant qu'interface de communication et de services entre le cinéma et son public. Les discussions actuelles sur le rac-

courcissement des fenêtres et les sorties simultanées ont reçu un accueil réservé.

Les exploitants de cinémas et directeurs de festival de la CICAE y ont opposé leur rôle irremplaçable en tant que lieux de culture et de rencontre autour du film. La VoD ne pourra remplacer cette fonction. La diversité d'offre des cinémas et festivals d'Art et d'Essai européens et leur activité de relais auprès du public garantissent aux films européens une diffusion optimale et efficace. Les nouvelles formes d'exploitation du film en ligne ne peuvent seulement être conçues et testées qu'en étroite coopération avec les festivals, les cinémas et leurs associations. Les résultats présentés à Cannes par la Commission Européenne sur les sorties simultanées de petits films européens ne laissent pour l'instant pas entrevoir de modèle commercial convaincant.

L'Assemblée générale de la CICAE s'est achevée avec le traditionnel déjeuner de la CICAE au Grand Hôtel en présence de Monsieur Xavier Troussard, chef d'unité du programme Europe Créative.

LES JURÉS CICAE ÉVOQUENT LEUR EXPÉRIENCE

Malgré un emploi du temps bien rempli lors du Festival de Cannes et de la Quinzaine, Vida Ramaskiene, directrice de l'événement cinématographique le plus attendu de son pays, le Vilnius International Film Festival, a pu nous accorder une interview et partager avec nous son expérience en tant que juré CICAE.

Aujourd'hui c'est le 5^{eme} jour de votre vie de juré ici à Cannes. Combien de films avez vous vu jusqu'à maintenant et que pensez-vous du programme de la Quinzaine des Réalisateurs cette année?

J'ai visionné environ une dizaine de films et j'ai particulièrement apprécié le film israélien *Gett.* Je viens à la Quinzaine depuis vingt ans. La sélection est toujours très bonne et nous programmons généralement ces films lors de notre Festival. La Quinzaine propose un programme très intéressant et c'est une excellente plate-forme, qui découvre toujours de très bons réalisateurs du monde entier.

Avez-vous visionné beaucoup de films susceptibles de bien marcher en salles?

Dans chaque pays, le public est légèrement différent, mais de ce que j'ai pu voir de la sélection jusqu'à présent, beaucoup de ces films pourraient bien marcher dans les salles Art et Essai. La Quinzaine propose beaucoup de genres différents qui rencontrent les attentes du public, je pense que certains pourraient bien marcher. Le film coréen *A Hard Day* de Seong-hun Kim et le film *Mange tes morts* de Jean-Charles Hue sont tout à faits adaptés pour les cinémas.

Les Art Cinema Awards sont un signal pour la profession, pour vos collègues membres de la CICAE et pour la distribution. En ce sens votre travail de juré est à la fois un service et une responsabilité auprès de vos collègues. Qu'est ce que cela signifie pour vous d'être dans le Jury CICAE cette année ?

Je ressens une grande responsabilité à servir dans ce jury et je suis heureuse de partager mon opinion avec les autres membres du jury, de décider avec eux. Je travaille depuis vingt-cinq ans pour un cinéma indépendant où je prends soin de la programmation. Je pense donc pouvoir apporter mon aide dans la recherche du meilleur film, répondant à la fois aux critères artistiques et commerciaux.

Recommandez-vous cette expérience aux autres membres de la CICAE?

Assurément! Servir dans un jury CICAE est une belle et précieuse opportunité pour prendre du recul et voir de bons films. C'est aussi une chance de pouvoir rentrer en contact avec d'autres collègues, de se mettre en réseau et d'échanger avec eux. C'est une expérience qui a beaucoup de valeur. Je recommande de se tourner aussi vers les nouveaux festivals, pas seulement les plus gros, et de prendre en compte le besoin de la CICAE de promouvoir et d'aider les films des festivals à la distribution. À Vilnius, nous avons un jury CICAE depuis 2009 et tous les films primés par la CICAE attirent l'attention à l'échelle nationale et celle des cinémas nationaux. Les cinémas en Lituanie réagissent à ce Prix et en règle générale programment le film. Quand vous travaillez dans l'industrie du film, servir dans un jury CICAE vous donne la possibilité de rencontrer de nouvelles personnes, de nouveaux professionnels. Le networking aide à monter des projets et des activités futures. Je recommanderais aussi aux membres du jury de promouvoir personnellement le film primé, après le Festival en utilisant leurs contacts personnels et nationaux, de parler, de débattre autour de ces films et de faire partager leur expérience aussi largement que possible.

Quelles sont les dates du prochain Festival International du Film de Vilnius et quel profil de juré correspond au mieux à cette édition ?

Il se déroulera du 19 mars au 2 avril 2015. Le Jury CICAE est invité à venir passer six jours dans la capitale pour évaluer le programme « Nouvelle Europe - Nouveaux Noms » (ndlr : centré sur de jeunes réalisateurs d'Europe Centrale et de l'Est) et à décerner le Prix CICAE lors de la cérémonie de clôture. Le Vilnius IFF accueillera toujours chaleureusement les représentants de festivals internationaux, par exemple en tant que jury CICAE, et promet d'inoubliables moments ainsi qu'une grande hospitalité.

LE MÉDIATEUR DU CINÉMA – RAPPORT D'ACTIVITÉ 2013

Le rapport d'activités annuel 2013 de la Médiatrice du cinéma est à nouveau révélateur des évolutions du secteur de la diffusion cinématographique et des tensions à l'œuvre : importance des demandes – formalisées ou informelles – portant sur des litiges relatifs à l'accès aux films ou l'accès aux salles, notamment s'agissant des films Art et Essai, rendu plus difficile dans certaines zones avec la diffusion numérique ; explosion des interventions de l'ADRC en direction des villes moyennes ; blocage concernant le paiement des contributions numériques.

Quelques chiffres: en 2013, 84 demandes de médiation ont été formalisées, dont 54 formulées par des exploitants, 22 par des groupements collecteurs de contributions numériques (ce qui constitue une forte augmentation) et 8 par des distributeurs. 67% des établissements demandeurs sont classés Art et Essai (40 cinémas). Leurs saisines représentent 70% des demandes formulées par des exploitants, soit 38 médiations, dont 27 ont porté sur l'accès à un film recommandé. Parmi les exploitants, 46% des demandeurs sont issus de la petite exploitation, 35% de la moyenne et 9% de la grande. Sur les 84 demandes de médiation, 55 ont concerné un litige relatif au placement d'un ou plusieurs films (44 films différents dont 29 recommandés Art et Essai), 3 à une situation concurrentielle, 3 aux conditions d'exploitation et 23 aux contributions numériques.

Si les demandes de médiation formalisées sont en baisse par rapport à 2012 (-8%), les demandes d'intervention du Médiateur – qui n'ont pas débouché sur une réunion de médiation formelle – sont en nombre croissant : 110 demandes en 2013 contre 100 en 2012. 54% des demandes relevant de la compétence du Médiateur ont pu être résolues.

« TROP C'EST TROP!»

194 cinéastes, scénaristes, distributeurs, exploitants de salles, producteurs et personnalités politiques poussent « un cri d'alarme » au vu de la nouvelle ponction prévue sur le fonds de roulement du CNC en 2015.

Par cet appel, publié jeudi 18 juin dans le *Huffington Post*, les signataires s'inquiètent d'une mise en péril de la politique de soutien au cinéma et l'audiovisuel et de son système de financement. « L'an dernier, le gouvernement s'était engagé à ne plus ponctionner à l'avenir les ressources du CNC. Ces promesses sont en passe de s'envoler : avec le détournement programmé d'une partie du produit des taxes pour combler le budget de l'État, notre pays s'engagerait résolument dans la voie d'une politique dangereuse, déstabilisante et illégitime. »

Le texte s'interroge sur les desseins d'une politique qui soustrait au CNC son autonomie budgétaire et qui nuit donc à l'efficacité de ses missions. Il questionne également la légitimité de ces ponctions renouvelées tandis que le budget du Centre est financé par des taxes affectées : « Comment justifier que des entreprises mises à contribution pour financer la création audiovisuelle et cinématographique voient finalement ces taxes utilisées pour boucher les trous du budget général ? Ce serait non seulement nier le principe d'affectation de ces taxes mais aussi instiller l'idée destructrice qu'il existe une sur-fiscalité culturelle. »

Enfin, les signataires rappellent « qu'il y a un an, notre pays, réuni et rassemblé, défendait l'exception culturelle. Il le faisait avec vigueur et efficacité en obtenant l'exclusion de l'audiovisuel et du cinéma des négociations commerciales entre l'Europe et les États-Unis. Nul ne comprendrait que la France renonce aujourd'hui à ce qu'elle a défendu avec tant de force et de justesse auprès de ses partenaires européens : sa conviction en une politique ambitieuse en faveur de la diversité culturelle, du cinéma et de l'audiovisuel. Nul ne le comprendrait car ce serait proprement incompréhensible. »

Rappel que la bataille de l'exception culturelle se joue aussi sur le territoire national.

L'Appel des 194 « Trop c'est trop! »: www.huffingtonpost.fr

Concernant les engagements de programmation, le rapport rappelle qu'ils « constituent un outil de régulation appréciable par l'ampleur du champ qu'ils couvrent (60 % des entrées France) et par la diversité des problématiques qu'ils encadrent. Il serait dommage que la puissance publique et la profession ne s'emploient pas à lui donner corps, et à en permettre le suivi. » Depuis la réforme de 2009, le Médiateur du cinéma est en effet chargé de formuler un avis dans la procédure de souscription des engagements de programmation auxquels sont soumis certains opérateurs en analysant les conditions d'exécution des engagements passés. Dans ce domaine, les conclusions de la Médiatrice parlent d'elles-mêmes... Il s'avère qu'aucun bilan exhaustif de l'exécution des engagements de programmation n'est faisable du fait de l'absence de données du CNC mais aussi du manque de transparence des opérateurs qui y sont soumis. Sur 41 opérateurs soumis à ces engagements, 8 ont rendu un bilan annuel d'exécution.

Dans la lettre de présentation de son rapport, la Médiatrice du cinéma conclut :

« Au total, l'année 2013 a été une année cinématographique en demi-teinte. Dans ce contexte, les tensions issues de l'augmentation de la concentration comme de l'exploitation accélérée des films sont perceptibles, comme elles le sont aussi dans l'explosion inquiétante des activités de l'ADRC en 2013 en direction des villes moyennes. Cela nécessite la vigilance de tous pour que les objectifs d'intérêt général de la meilleure rencontre des œuvres avec leur public, comme de la préservation de la diversité de l'offre cinématographique et des formes d'exploitation des salles, puissent continuer à être portés collectivement. »

ASSISES DU CINÉMA

Après trois mois de concertation menées tambour battant dans le cadre des Assises du cinéma, le CNC a présenté, le 19 juin dernier, à l'ensemble des organisations professionnelles du cinéma, un premier train d'objectifs et de mesures pour réformer le système de financement et de régulation du secteur. Si les discussions entreprises ont permis de proposer de réelles avancées dans certains domaines, cela n'est pas encore le cas concernant l'exploitation cinématographique. Ce qui ne constitue pas une surprise dans la mesure où le rapport Bonnell, qui a servi de base à la concertation, ne contenait que peu de propositions pour réformer ce secteur. Il n'en demeure pas moins que, comme l'ont exprimé une très large majorité des organisations professionnelles du cinéma, l'exploitation cinématographique doit faire l'objet d'importantes mesures de réforme pour que le système retrouve toutes ses vertus. À ce titre, le BLOC, l'ARP et l'UPF ont présenté – préalablement à la réunion du 19 juin – une plateforme de mesures de nature notamment à favoriser le renforcement de l'exploitation indépendante, l'exposition des œuvres dans toute leur diversité, tout en cherchant à anticiper les évolutions à venir dans le cadre de la diffusion numérique. Suite à ces premières annonces, le SDI, qui a reçu le soutien de nombreuses organisations, dont l'AFCAE, a émis de très vives réserves quant aux propositions concernant la distribution, en s'inquiétant de mesures qui, ayant pour objectif de mieux structurer le secteur de la distribution, auraient pour effet de concentrer les aides au détriment des entreprises de distribution les plus fragiles, qui contribuent très largement à la découverte des nouveaux talents.

À ce stade de la concertation, l'AFCAE observe qu'en matière d'exploitation, le premier objectif mis en avant par le CNC consiste en une amélioration des conditions d'exposition des films fragiles, passant par un aménagement du dispositif du classement Art et Essai, dont les modalités concrètes d'application seront prochainement discutées. Les réunions de concertation reprendront à la rentrée et devront permettre d'aborder l'ensemble des questions relatives à l'exploitation, notamment pour tenter de résoudre la dérégulation du marché, qui met en danger la pérennité d'un grand nombre de salles Art et Essai indépendantes et de cinéma de la petite exploitation.

PREMIÈRES RENCONTRES DU CINÉMA INDÉPENDANT

La première édition des Rencontres du Cinéma Indépendant s'est tenue du 19 au 21 juin à Saint-Étienne. Initiée par le Syndicat des Distributeurs Indépendants (SDI) et accueillie par le Méliès et le France à Saint-Étienne, la manifestation a été l'occasion pour des exploitants indépendants, venus des quatre coins du pays, de découvrir 9 films en avant-première et de partager, de manière festive et animée, leurs préoccupations, leurs inquiétudes et leurs attentes avec les équipes, entre autres, de Jour2fête, Shellac, Aramis, Tamaris, Outplay, V.O., Capricci, Arizona, Urban Distribution...

Le SDI, c'est une quarantaine de distributeurs qui, en défendant une certaine idée du cinéma, sont souvent les découvreurs de cinéastes encore peu connus du public et participent ainsi à la pluralité de l'offre de films qui fait la richesse de ce que nous proposons à nos publics dans nos salles. Des membres du Conseil d'administration de l'AFCAE, François Aymé, Emmanuel Baron, Cyril Désiré, Michel Ferry, Sylvain Pichon et Alain Deléage étaient présents.

Le vendredi était organisée une table ronde qui avait pour thème : « Comment les salles peuvent-elles soutenir la découverte et la diversité ? » François-Pier Pelinard Lambert (*Le Film français*), qui animait cette table ronde, était entouré de Vanessa Ode (programmation Art et Essai de Cap Cinéma), Lucie Commiot (Shellac), Arnaud Shwartz (*La Croix*), Sylvain Pichon (Le Méliès à Saint-Étienne), Pierre Gras (ACID), Étienne Ollagnier (Jour2fète).

Passé un questionnement sur l'appellation d'"exploitant", que l'un des participants jugeait dégradante en lui préférant la notion de passeur d'images pour les salles Art et Essai, le débat s'est déplacé autour de la promotion des films en province, de leur exposition, des différents modes d'animation et de communication pour faire vivre les œuvres, ainsi que des inquiétudes liées aux propositions du CNC dans le cadre des Assises de la diversité.

Sur les premiers points, certains distributeurs ont estimé qu'ils fournissaient un travail de soutien et de préparation lors de la sortie de leurs films mais que celui-ci n'était pas toujours suffisamment relayé par la salle. À cela, certains exploitants ont vivement réagi, reprochant à ces distributeurs de faire d'eux des « sous-distributeurs » devant pallier l'absence de travail en amont et de ne pas, souvent, soutenir assez les exploitants volontaires pour mettre en place des animations et événements de nature à mieux faire vivre les films sur l'ensemble du territoire.

Si divers modèles d'animation et de communication ont été exposés par certains exploitants, notamment Vanessa Ode et Sylvain Pichon, il a été relevé qu'il était difficile de faire une synthèse, tant les méthodes et moyens sont divers et doivent répondre à la typologie des salles, en tenant compte de la nature du public et des politiques culturelles des villes dans lesquelles elles sont implantées. Le rôle de prescripteur des exploitants dans la relation de confiance qu'ils établissent avec leurs spectateurs restant essentiel.

Il en est ressorti un sentiment diffus que certains distributeurs méconnaissaient le travail effectué par les exploitants. Les moyens de promotion des films continuent souvent de se concentrer sur Paris, par l'achat notamment d'espaces publicitaires auprès des principaux circuits. Il a été suggéré que les distributeurs consacrent cet argent à la promotion ou au soutien de leurs films en province. Même à l'échelle du SDI, il subsiste parfois l'impression que les salles de circuits pèsent sur les politiques de sorties, certains distributeurs choisissant leurs dates en fonction de celles proposées par les circuits sur Paris, alors même qu'ils auraient tout à gagner à mieux éditorialiser leurs sorties dans les salles Art et Essai. Sur ce point, Étienne Ollagnier, exemples à l'appui, a d'ailleurs confirmé le bien-fondé de mettre en place, notamment sur certaines typologies de films, des sorties régionales.

En conclusion de ces échanges vigoureux mais toujours courtois et constructifs, il a été admis qu'un meilleur échange entre distributeurs et exploitants sur la communication et la promotion des films pourrait aider tout le monde à construire collectivement de meilleurs outils qui profitent aux films.

Par ailleurs, le SDI, par la voix d'Étienne Ollagnier, a tenu à faire part de son inquiétude et de son désarroi face aux propositions de réforme présentées le 19 juin par le CNC dans le cadre des Assises de la diversité. Il a exposé rapidement les mesures proposées en ce qui concerne la distribution et a estimé qu'au prétexte de remédier à "l'atomisation" de la profession de distributeur, le CNC semblait plutôt vouloir la concentrer au profit des distributeurs de taille moyenne. En effet, les effets pervers des mesures proposées pourraient nuire directement à l'économie des petits distributeurs, qui contribuent de manière essentielle à la diversité des films et à la découverte des talents, essentielle pour maintenir une offre cinématographique de qualité variée. Le SDI en a appelé à une mobilisation entre exploitants et distributeurs, notamment pour faire des contre-propositions.

Le délégué général de l'AFCAE, Renaud Laville, a ensuite exposé succinctement les mesures envisagées sur l'exploitation ayant trait au classement Art et Essai. Si l'AFCAE soutient l'objectif recherché – à savoir une meilleure exposition des films « fragiles » de qualité –, les pistes proposées ont paru inacceptables, en l'état, en minorant, pour l'établissement du classement, les films « porteurs » recommandés par un coefficient pondérateur, nuisible à toutes les salles classées, quelle que soit leur typologie et leur situation géographique. Il a été toutefois souligné que, dans la foulée de la réunion des Assises, le CNC a été alerté par l'AFCAE sur les effets et dangers de la piste proposée. Sans renoncer à l'objectif affiché, le CNC s'est donc engagé à reprendre la proposition en cause pour parvenir à trouver un mécanisme ne défavorisant pas les salles classées.

L'ensemble des exploitants présents ont tenu à saluer l'initiative du SDI, leur permettant notamment de tisser des liens avec des interlocuteurs qu'ils ne connaissaient souvent pas personnellement. Il a été pris rendez-vous l'an prochain pour la deuxième édition, au même endroit, avec le soutien renouvelé de la Ville de Saint-Étienne, ravie d'accueillir l'événement.

LA BOÎTE À IDÉES

Dans le numéro d'avril du *Courrier de l'Art & Essai* (n°228), nous évoquions le site internet « Le Tour de France des cinémas » mis en place par Agnès Salson, étudiante en exploitation, et Mickeal Arnal, réalisateur. Le site continue à être enrichi au gré de leurs visites de salles de cinéma et vient d'être mise en ligne une « boite à idées » qui recense, par thèmes*, des initiatives issues des salles de cinéma mais aussi d'autres lieux, tels des salles

de concert, des scènes nationales, des théâtres, des lieux alternatifs mais aussi des idées repérées sur le web.

Cette rubrique sera régulièrement actualisée et peut s'enrichir de vos idées et retours. Rubrique inspirée et inspirante, n'hésitez pas à la consulter.

* Communication / Nouvelles technologies / Séances Spéciales / Contenus alternatifs / Hors les murs / Nouveaux espaces / Participatif / Social et solidaire.

UNE ÉDUCATION AU CINÉMA: ENJEUX POLITIQUES ET ÉCONOMIQUES

Missionné par le CNC pour mener une étude sur les moyens à développer pour conduire une politique européenne d'éducation au cinéma, Xavier Lardoux, directeur adjoint d'Unifrance Films, a rendu les conclusions de son étude après 4 mois d'enquête auprès d'une centaine d'acteurs originaires de 22 pays européens.

Il dessine une cartographie des actions d'éducation au cinéma menées en Europe et rappelle les grandes lignes de la politique européenne en matière cinématographique, qui demeure « récente » et « marginale » concernant l'éducation au cinéma (moins de 1% du budget du Programme Média en 2014). En conclusion, le rapport propose dix recommandations concrètes à même de développer une éducation au cinéma au plan européen. Cette étude a été présentée à la ministre de la Culture et aux présidents des CNC européens à Cannes. Elle sera également soumise aux responsables du Programme Europe Créative et à la Commission européenne.

Dans un contexte d'omniprésence des écrans dans la vie des enfants, Xavier Lardoux insiste sur « la nécessité économique et politique de l'éducation au cinéma au niveau européen » étendue à tous les enfants de 3 à 18 ans et ce, dans une perspective de formation des « spectateurs européens de demain », afin de « consolider l'industrie cinématographique européenne, et de renforcer l'exception culturelle ». Il défend notamment une éducation « au cinéma » et non « à l'image », l'apprentissage du regard au cinéma donnant des clefs pour visionner n'importe quelle image. Dans un souci de démocratisation des savoirs, l'école est inscrite comme le lieu premier de cette éducation au cinéma.

En s'appuyant sur les bonnes pratiques existantes au niveau européen et dans une perspective de mutualisation des dispositifs, Xavier Lardoux propose notamment la création d'une fondation européenne pour l'éducation au cinéma ou le développement massif des actions d'éducation au cinéma mêlant approches artistiques et linguistiques ; la création d'un service d'offre cinématographique aux contenus européens pour le Jeune Public afin de permettre leur circulation en Europe par la diffusion des films, sur le temps scolaire, en salles et dans les établissements scolaires ; le renforcement de la formation des enseignants, des exploitants et des animateurs et le développement des outils pédagogiques mis à disposition des personnes en charge de la médiation entre le film et le Jeune Public. Le rapport suggère, en outre, de conditionner davantage les aides européennes à la distribution et à l'exploitation à des actions d'éducation au cinéma.

Si certaines propositions peuvent interroger les exploitants en France (diffusion dans les établissements scolaires, plateformes numériques...), au vu de la richesse des actions menées dans les salles – essentiellement Art et Essai – en faveur du Jeune Public, il faut toutefois rappeler que cette situation reste exceptionnelle par rapport aux autres pays européens qui ne disposent pas nécessairement des dispositifs et outils existant sur notre territoire, ni même d'un parc de salles de nature à assurer l'éducation au cinéma pour toutes les populations. Il faut toutefois rester vigilants, notamment à l'heure de la mise en œuvre de la réforme du temps scolaire et de celle sur les régions qui va entraîner d'importants transferts de compétences, à ce que la salle demeure le lieu premier et privilégié pour l'éducation à l'image.

ÉLECTIONS

À l'issue de l'AG de l'ADRC du 27 mai 2014, les nouveaux administrateurs réunis ont désigné le nouveau Bureau de l'ADRC, composé comme suit. Président: Christophe Ruggia (élu au CA du 17 10 2013); vice-présidents: Mme Lauzzana, M. Patrick Brouiller, M. Patrick Sobelman et M. Michel Ferry; trésorier: M. Patrick Brouiller; trésorier adjoint: M. Éric Vicente; secrétaire: M. Francis Fourneau; secrétaire adjoint: M. Jean-Jacques Geynet. La composition du nouveau CA 2014-2017 est disponible sur le site de l'ADRC.

Le Conseil d'administration du SCARE, réuni le 4 juin, a élu son nouveau bureau. Michel Humbert (Cameo, Metz) est élu président, Christine Beauchemin-Flot (Select Antony) et Stéphane Libs (Star Strasbourg) vice-présidents, Pascal Robin (400 Coups Châtellerault) et Jacques Fretel (Ciné TNB Rennes) respectivement secrétaire et secrétaire adjoint, tandis qu'Aline Rolland (Cameo Nancy) et Denis Blum (Syndicat des Cinémas de l'Est) sont élus trésorier et trésorier adjoint. Martin Bidou (Le Nouvel Odéon, Le Louxor Paris), Jacques Daumas (Les Navires Aubenas), Céline Delfour (Nestor Burma, Montpellier) Aurélia Di Donato (Les Écrans de Paris) siègent également au CA.

RECRUTEMENTS

Julie Letiphu a succédé le 5 mai à Cyril Seassau aux fonctions de délégué général de la SRF. Julie Lethiphu a travaillé au CNC durant 10 ans, notamment au sein de la Direction du cinéma. Bénédicte Haze a rejoint le SRF depuis le mois de mars aux fonctions de déléguée générale adjointe.

Suite à l'Assemblée Générale qui s'est tenue le 26 juin 2014, le nouveau Conseil d'administration de l'Association des Réalisateurs Producteurs, réuni le 2 juillet, a désigné Michel Hazanavicius et Dante Desarthe en qualité de co-présidents de l'ARP. Le Bureau est composé d'Éric Lartigau et Olivier Nakache (vice-présidents), Évelyne Dress (trésorière), Julie Bertuccelli et Joël Farges. Sont également membres du Conseil d'administration Patrick Braoudé, Camille de Casabianca, Costa Gavras, Julie Gayet, Nicolas Gessner, Cédric Klapisch, Gérard Krawczyk, Jeanne Labrune, Radu Mihaileanu, Raoul Peck, Jean-Paul Salomé, Coline Serreau, Frédéric Sojcher et Éric Tolédano.

À la suite de son Assemblée générale du 14 juin 2014, le Conseil d'administration de la Société des Réalisateurs de Films a procédé à l'élection de son Bureau pour l'année 2014-2015. Co-présidents : Céline Sciamma, Christophe Ruggia, Pierre Salvadori ; secrétaire : Katell Qquillévéré ; trésorier : Stéphane Brizé ; délégué au court-métrage : Jan Sitta ; délégué au documentaire : Denis Gheerbrant. Sont aussi membres du Conseil d'administration : Laurent Cantet, Malik Chibane, Catherine Corsini, Frédéric Farrucci, Pascale Ferran, Esther Hoffenberg, Cédric Klapisch, Helena Klotz, Olivier Léveque, Sébastien Lifshitz, Anna Novion.

NOMINATIONS

Audrey Azoulay quitte ses fonctions de directrice générale déléguée du CNC le 1^{er} septembre pour rejoindre la Présidence de la République comme conseillère Culture et Communication. **Christophe Tardieu**, directeur adjoint de l'Opéra national de Paris depuis 2010, lui succèdera à ce poste.

GENDA

19^{èME} FESTIVAL DE CONTIS

à Contis (40), du 19 au 23 juin.



Placé sous le patronage de la Commission nationale française pour l'UNESCO, le Festival International de Contis est devenu un rendez-vous culturel à part entière. Il doit sa réputation à l'atypique Cinéma Art et Essai de Contis-plage, décor rêvé niché au bord de l'océan, entre dunes et forêts de pins ; mais aussi et surtout à ses capacités à associer littérature, peinture, musique, sculpture et, bien sûr, cinéma.

Le Festival est à l'initiative de la mise en réseau de plusieurs festivals internationaux, devenus partenaires (Festival de Atibaia au Brésil, FES-PACO au Burkina Faso, Lichter Filmfest en Allemagne ou encore Visioni Italiane en Italie).

Pour sa 19^{ème} édition, la Palestine est l'invitée d'honneur, avec trois films programmés dont When I saw you de Anne-Marie Jacir. Au programme cette année : une dizaine de longs métrages en avant-première nationale, une compétition de courts métrages européens (environ une quarantaine), une séance Jeune public (Les Fantastiques Livres volants de M. Morris Lessmore, 5 courts métrages d'animation) suivie d'une analyse du film projeté, des débats et tables rondes avec des professionnels du cinéma ; et aussi des concerts et expositions d'arts visuels.

14èME FESTIVAL DU FILM JEUNESSE DE DOLE

au Cinéma Le Studio à Dole (39), du 27 juin au 11 juillet.



Pour cette 14^{ème} édition, les enfants sont invités à voyager à travers le monde, dans le temps, dans l'espace et dans les coulisses du cinéma. Au programme, deux films japonais en ouverture et en clôture, Budori et Le Conte de la princesse Kaguya, une compétition de longs métrages avec L'Île de Giovanni, Le Garçon et le monde, O Apostolo, Rio 2096 une histoire d'amour et de furie, Satellite Boy, We are the best et des programmes de courts métrages pour tous les âges. Le Festival, c'est aussi des ateliers pratiques sous forme de parcours ludiques, qui proposeront aux jeunes de partir à la découverte des processus de création cinématographique, de stimuler leur imagination et de s'interroger sur le sens des images.

03 84 82 00 35 - lesserpentstournants@gmail.com www.mjcdole.weebly.com

6^{èME} FESTIVAL CINÉ FÊTE

au Cinéma Scoop au Chambon-sur-Lignon (43), du 23 au 27 juillet.



La 6ème édition du Festival Ciné Fête aura pour fil conducteur « Des résistances au dialogue ».

Une douzaine de films en exclusivité, des rencontres et des animations ponctueront ce rendez-vous cinématographique des monts du

Le documentariste Gilles Perret accompagnera son film Les Jours heureux, et le conférencier Jean-François Buiré le dernier film d'Abderrahmane Sissako, présenté en avant-première, Timbuktu. Seront également présentés De toutes nos forces, en présence du réalisateur Nils Tavernier, et Sils Maria d'Olivier Assayas. En

clôture de la manifestation : un ciné-concert autour de Chantage d'Alfred Hitchcock par Christian Paboeuf.

www.cinefete.fr

30^{èmes} RENCONTRES CINÉMA DE GINDOU

à Gindou (46), du 23 au 30 août.



Ce Festival international, sans compétition pour les films, est né du désir de faire découvrir à un public local, éloigné des salles, des films auxquels ils n'ont pas accès.

Il se déroule à Gindou, un village de 300 habitants situé dans le Lot, à 25 km de Cahors et à une heure de Toulouse. Aujourd'hui, le public s'est largement étendu aux cinéphiles venant de la France entière. Sa fréquentation dépasse les 16 000 spectateurs.

Le Festival offre cette année une centaine de films répartis dans plusieurs sélections : une rétrospective consacrée à Luc et Jean-Pierre

Dardenne, en présence de Luc Dardenne, une programmation de longs et courts métrages en avant-première ou de films récents dans la sélection Vagabondage » et une section Patrimoine en collaboration avec la Cinémathèque de Toulouse, à laquelle s'associent depuis 2008 les Archives Françaises du film du CNC.

www.gindoucinema.org

FORMATION À LA DÉCOUVERTE DU CINÉMA D'ANIMATION ET À SA VALORISATION

à La Cartoucherie, Bourg-lès-Valence (26), du 7 au 11 juillet.

Cette formation est destinée à des professionnels de salles de cinéma qui souhaitent enrichir leurs connaissances en cinéma d'animation pour l'accompagnement des publics qu'ils reçoivent à l'année.

L'ÉQUIPÉE, association pour le développement du cinéma d'animation, propose cette formation dans l'environnement riche et original de la Cartoucherie de Bourg-lès-Valence. Ce site exceptionnel regroupe huit structures autour du cinéma d'animation : sociétés de production, sociétés de distribution, école de réalisation, regroupement de salles de cinéma d'Art

La formation s'articule en deux temps : le premier dédié à la découverte du cinéma d'animation via les jeux d'optique, le principe de la persistance rétinienne, le travail de la bande son et une expérimentation pratique des différentes techniques de cinéma d'animation ; le second est consacré à l'analyse filmique de courts et longs métrages d'animation et à une approche du travail d'écriture : scénario, story-board, animatique et langage cinématographique. Différents outils pédagogiques exploitables dans le cadre de l'accompagnement de projections seront aussi présentés.

Anne-Sophie Rey, coordinatrice: 04 75 78 48 67 - anne-sophie.rey@lequipee.com - www.lequipee.com